LUTOPIK

Magazine trimestriel - Numéro 8 - Automne 2015 - 4 €

EN GRÈCE, BIENTÔT L'INSURRECTION ?

FOURIER : L'UTOPISTE PASSIONNÉ

COOPÉRATIVES OUVRIÈRES

LE TAFTA EN BD

LES FORÊTS : UNE RICHESSE CONVOITÉE

Septembre 2015

SOMMAIRE

04 

07 LU DANS LA PRESSE

DOSSIER FORÊTS

8. FORÊTS : UNE RICHESSE CONVOITÉE

10. ENTRETIEN AVEC GAËTAN DU BUS

12. LA FORÊT EN VOIE D'INDUSTRIALISATION

14. LES RÔLES ÉCOLOGIQUES DE LA FORÊT

16. « LES PLANTATIONS NE SONT PAS UNE FORÊT »

20. LES FORÊTS PROTÉGÉES DU CHAT SAUVAGE

22. LES MÉGA CENTRALES À BOIS NE SONT PAS ÉCOLO

24. LES FORÊTS CERTIFIÉES SONT-ELLES DURABLES ?

29. LE MARCHÉ DU CARBONE FORESTIER

30. L'ONF PROPOSE, LES COMMUNES DISPOSENT

32. DES COUPES RASES À LA FORÊT JARDINÉE

EN GRÈCE, L'INSURRECTION TARDE À VENIR 34

DOSSIER FOURIER

38. FOURIER, L'UTOPISTE PASSIONNÉ

41. APPRENDRE ET TRAVAILLER PAR PASSION

RETOUR SUR 44

BD : LE TAFTA, PAR LA GAZETTE DE GOUZY 45

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7 rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart
Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet · Consultant graphisme : Les Dem's (demstudio.fr)
N° CPPAP : 1015 G 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Septembre 2015
Ont participé à ce numéro : Pierre Isnard Dupuy, Emmanuel Daniel, Geneviève De Lacour, Clément Barraud, Ifiyenia Kamperi, Barnabé Binctin, Tommy Dessine, Caroline Pageaud (qui signe entre autres le dessin en 4ème de couverture et qui avait réalisé la une du précédant numéro), Claire Cordel, Scribus.
Merci également à Jean-Luc et Michel du Ravin Bleu, à tous nos interlocuteurs, à tous nos lecteurs relecteurs.

ÉDITO

Territoire ancestral de chasse et de cueillette, la forêt est liée à l'histoire des Hommes depuis la nuit des temps. Perçues comme l'expression de la nature par excellence, parfois enchantées, parfois hantées, les forêts ont toujours fasciné. C'est grâce à elles que l'on se chauffait et que l'on bâtissait maisons et bateaux. Si l'avènement du pétrole leur avait laissé un peu de répit, voilà qu'elles aiguisent à nouveau les appétits.

Après avoir failli disparaitre, la forêt recouvre aujourd'hui le tiers de la France et la filière bois représente un secteur économique important. Certains voudraient augmenter les prélèvements et industrialiser davantage le secteur. D'autres se refusent à nommer forêt une plantation de résineux en monoculture. Des arbres plantés en même temps, alignés et bien rangés, qui seront coupés ensemble à un âge qui correspond à leur adolescence, ne sont en effet pas comparables à toutes les richesses que peut offrir une forêt.

Au sortir du bois, vous trouverez également dans ce numéro un reportage en Grèce sur les traces de l'espoir déçu, une enquête sur l'histoire de deux entreprises où les ouvriers décident, une présentation de Charles Fourier, l'utopiste qui proposa un nouveau monde basé sur les passions humaines et une BD sur le très secret traité transatlantique Tafta.

Quant à nous, nous allons poursuivre la route pour continuer à vous proposer des reportages et des enquêtes au long cours, sur des sujets qui nous tiennent à cœur. Après plus de deux ans d'existence, nous avons encore beaucoup de choses à améliorer et nous comptons sur vos retours pour perfectionner ce magazine. Nous évoquions dans notre précédent numéro la demande de subvention que nous avions déposée auprès du ministère de la Culture au titre des aides à la presse. Elle est en bonne voie d'être acceptée. Nous devrions bénéficier de 5.000 € que nous utiliserons pour rémunérer les contributeurs de Lutopik.

Bonne lecture !

DU THÉ ET DES GLACES AU PARFUM D'AUTONOMIE

Agroalimentaire pourrait ne plus rimer avec malbouffe, mauvaises conditions de travail et fournisseurs sous-payés. La Fabrique du Sud à Carcassonne avec ses glaces, ainsi que SCOP Ti à Gémenos avec ses thés et infusions, rassemblent des ouvriers en SCOP, convaincus qu'une autre voie passant par l'exigence sociale et environnementale est possible. Et ça marche !

« *Unilever c'est fini, SCOP Ti c'est parti !* », lançait plein d'émotion le délégué CGT des Fralibs, Olivier Leberquier, au soir de leur grande fête de victoire le 4 juillet 2014. En septembre 2010, la multinationale anglo-néerlandaise annonçait vouloir se débarrasser de son usine de Gémenos (Bouches-du-Rhône), lieu de production des marques de thés et infusions Lipton et Éléphant, pour aller maximiser son profit ailleurs en détruisant 182 emplois. Mais Unilever a du faire face à la ténacité des salariés qu'elle voulait mettre au rebut.

1336 jours de lutte syndicale et judiciaire ont abouti à un accord historique où Unilever lâche 20 millions d'euros qui permettront de pérenniser la toute nouvelle SCOP Ti. L'usine fonctionnera désormais en coopérative. C'est-à-dire que « *les décisions sont prises par l'ensemble des coopérateurs sous le*

À La Belle Aude, les ouvriers ont pris les commandes de la production. Ils répartissent eux-mêmes les livraisons, en prenant soin d'instaurer une bonne ambiance de travail.



principe d'un homme [ou une femme, ndlr], une voix », explique Gérard Cazorla, ancien secrétaire CGT du CE de Fralib. Cette usine ne connaîtra plus de patron et plus d'actionnaires. « *On n'a pas besoin de tête pensante, on a les mains dans le cambouis, on connaît notre métie*r », proclame Olivier Leberquier. Un an plus tard, à la date anniversaire de l'accord, les 57 scopistes lancent leurs marques. « *1336* », destinée à la grande distribution et « *Scop Ti* », qui propose des produits bio et locaux.

« DONNER DU SENS À CE QUE L'ON FAIT »

À Carcassonne, La Fabrique du Sud partage une histoire similaire et les mêmes préoccupations. Leur usine produisait la marque Pilpa du leader européen de crème glacé R&R. En juillet 2012 la multinationale anglo-allemande veut se séparer du site et licencier 124 personnes. La lutte s'organise avec l'appui de la CGT.

Le 1er janvier 2014, la production redémarre avec 19 coopérateurs. Mais plus question de faire la même chose que sous l'ère R&R. Christophe Barbier, passé de syndicaliste chez Pilpa à responsable commercial, annonce la couleur de La Belle Aude, leur nouvelle marque : « *Pour nous il n'est plus question d'arômes, de conservateurs, de colorants et de sucres ajoutés. Nous voulons faire des produits sains, qui ont du goût.* » La SCOP travaille à la structuration de filières exigeantes. Les fruits viennent d'une coopérative du département. Pour l'incontournable vanille, introuvable dans le sud de la France, la SCOP se fournit auprès d'une famille malgache du Gers. « *Elle travaille directement avec leurs proches qui cultivent une vanille de première qualité à Madagascar* » détaille Christophe Barbier. Chaque produit fait l'objet d'une sélection particulière. « *La question de nos emplois est très importante mais on a eu envie d'avoir une considération pour nos produits, de donner du sens à ce que l'on fait* », défend Christophe Barbier.

La rupture est identique chez SCOP Ti. Les coopérateurs ont pris le soin de se débarrasser des arômes, colorants et autres exhausteurs de goût laissés en stock par Unilever pour revenir à une « *aromatisation naturelle* » dans laquelle il n'y a que des fruits et des plantes. À la rencontre d'ethnies minoritaires au Viet Nam, ils sont allés chercher « *des thés centenaires d'une grande qualité* ». D'autres thés viendront du Laos ou encore de Chine avec l'enjeu de rémunérer les producteurs correctement tout en garantissant un prix accessible pour le consommateur. « *On ne veut pas faire des produits réservés à une élite. On veut proposer la meilleure qualité au plus grand nombre* » assume Olivier Leberquier.



Chez Scop Ti aussi, les coopérateurs ont repris en main les outils de production, avec l'ambition de proposer des produits de qualité.

UN AUTRE SYSTÈME ÉCONOMIQUE

Pour les infusions, leur volonté est de relocaliser la production. Unilever fait venir le tilleul d'Amérique du Sud. « *Il débarquait à Hambourg en Allemagne. Puis il partait à Katowice en Pologne pour être coupé avant de venir chez nous pour être conditionné* », fustige Olivier Leberquier. Les scopistes œuvrent à la remise sur pied d'une filière présente historiquement autour de Buis-les-Baronnies, à 170 km de Gémenos. « *Il y a 25 ans ont cueillait 400 tonnes de tilleul dans les Baronnies, aujourd'hui seulement 10 à 15 tonnes* », renseigne Gérard Cazorla. Insuffisant pour satisfaire l'ensemble des besoins de la SCOP Ti qui va se fournir au Maghreb et au Portugal, tout en « *favorisant au maximum l'achat de plantes aromatiques et médicinales en France* », martèle le président de la SCOP avant d'accuser : « *la filière a été détruite par des multinationales comme Unilever ou Ducros.* » Cité par Basta !, Nicolas Chauvet, président du syndicat des

producteurs de tilleul en Baronnies ne cache pas son optimisme : « *Si le projet de la SCOP marche, des personnes qui ne cueillent plus s'y remettront peut-être : ce qui signifie de la taille, de l'entretien, une plus-value paysagère.* »

Pour la confection des crèmes glacées à La Fabrique du Sud, difficile de trouver localement le lait requis. « *C'est une contrainte majeure par rapport à notre éthique qui veut des produits de la région. Dans l'Aude il y a 32 exploitants mais il ne font que du lait cru qui est directement vendu aux multinationales comme Lactalis [leader mondial du secteur, ndlr]* ». En déroulant son argumentaire, Christophe Barbier est soucieux des débouchés des exploitants laitiers, confrontés à une crise des prix : « *Le prix du lait est complètement dévalorisé, beaucoup de producteurs travaillent à perte. Les plus petits ferment leurs exploitations et leur savoir-faire est perdu.* » La Belle Aude se fournit chez l'industriel Sodiaal. À l'avenir, elle espère bien soutenir des producteurs en phase avec ses valeurs. « *Il fallait bien démarrer notre activité mais je suis confiant pour trouver un producteur dans la région* », conclut Christophe Barbier sur ce sujet.

« Que chaque salarié n'aille pas au travail la boule au ventre »

Le changement de pratiques passe aussi par la façon de travailler et la rémunération. Le salaire minimum chez SCOP Ti est de « *1600 euros net, avec un salaire maximum pour le directeur général à 1900 euros net. Ce qui fait une proportion de 1 à 1,3. Avec Unilever c'était 1 à 210* », affirme Gérard Cazorla. Chez les anciens Pilpa, l'échelle des salaires va de 1250 à 1800 euros net. Soit une proportion de 1 à 1,4.

Dans l'atelier de La Fabrique du Sud, l'ambiance est à la franche camaraderie entre tous, qu'ils soient coopérateurs ou intérimaires en renfort pour assurer les commandes de l'été. La radio crache de vieux tubes. « *Du temps de Pilpa, c'était des machines automatisées. Aujourd'hui tout est manuel alors il a fallu apprendre un nouveau métier* », témoigne Sandrine qui travaille ici depuis 23 ans. « *On n'a plus la même façon de voir les choses. On travaille pour nous. Il faut que ce soit bon et joli à voir* », poursuit-elle. Christophe Barbier ajoute : « *Dans l'ancienne structure il ne fallait pas de musique, il ne fallait pas rire, il ne fallait rien faire. Ce sont des diktats qui n'ont pas de sens. Un environnement approprié pour avoir du bien-être permet de faire du bon travail. Mais dans la plupart des usines, ce qu'on a connu, il y a des agents de maîtrise qui surveillent le travail. On les appelle les chiens de garde. Si la personne se sent oppressée ça la rendra improductive. Pour nous, le bien-être dans l'entreprise c'est faire en sorte que chaque salarié n'aille pas au travail avec la boule au ventre.* » De Carcassonne à Gémenos, chaque ouvrier-coopérateur témoigne de la fierté d'avoir tenu tête à une multinationale pour construire un autre modèle de production, respectueux de l'humain et de l'environnement.

Pierre Isnard-Dupuy

Transmettre et élargir l'expérience

À travers leurs produits, La Fabrique du Sud et SCOP Ti souhaitent diffuser leur histoire et leurs valeurs. Avec l'aide de la canicule en juillet, le glacier a vu son carnet de commandes exploser. Ses glaces sont commercialisées dans la grande distribution en régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles sont également proposées dans la restauration collective. Les marques 1336 et Scop Ti sont commercialisées depuis septembre en grande surface et magasins bio. Les responsables politiques semblent pris d'un regain d'intérêt pour ces expériences. Les deux coopératives ont été invitées à présenter leur démarche au ministère de l'Économie et François Hollande leur a rendu visite au cours de l'année 2015. Avec la communauté d'agglomération de Carcassonne, propriétaire des murs, La Fabrique du Sud veut soutenir l'implantation d'entreprises en économie sociale et solidaire, sur les surfaces non-utilisées de l'ancienne usine Pilpa. À Gémenos, la région PACA et la SCOP Ti envisagent la structuration d'un pôle de même type sur la zone industrielle autour de l'ancienne usine Fralib.

« On a éliminé ce qui coûte le plus : les actionnaires »

Olivier Leberquier, SCOP Ti

Pas de prison pour les anti-mille vaches



À défaut de relaxe, les neuf opposants à la ferme des Mille vaches évitent des peines de prison. Les militants de la Confédération paysanne poursuivis pour le démontage de la salle de traite de la ferme-usine ont été condamnés à des amendes avec sursis, de 300 à 5.000 €, par la Cour d'Appel d'Amiens, le 16 septembre. En 2013, les neuf opposants au projet s'étaient introduits sur le chantier pour le stopper. Poursuivis pour dégradations, vols et recels aggravés, ils avaient été condamnés en première instance à des peines de 2 à 5 mois de prison avec sursis.

Source : www.bastamag.net

Les Malaisiens se battent pour leurs terres rares

Depuis 2010, la Malaisie est le théâtre d'une mobilisation sans précédent contre l'implantation d'une usine de traitement des terres rares. C'est à Kuantan, sur la côte est de la péninsule, que l'entreprise australienne Lynas a installé son centre, avec l'accord du gouvernement. Études d'impact bafouées, cadeaux fiscaux faits par l'État à l'entreprise… Le scandale ne tarde pas à déclencher la colère de la population, bien-au-delà de la seule ville de Kuantan. Une pétition contre le projet recueille 1,2 million de signatures, un chiffre énorme pour ce pays de 30 millions d'habitants. Les Malaisiens s'inquiètent notamment des conséquences pour l'environnement et la santé que provoquerait le traitement de ces terres rares, comme les rejets de gaz toxiques ou la question des déchets radioactifs. Au fil des années, la population découvre l'existence de poussières radioactives dans l'air. Certains déchets sont même manipulés par des habitants croyant utiliser des engrais. Aujourd'hui, les Malaisiens sont toujours mobilisés pour obtenir la fermeture de l'usine polluante.

Source : L'An 02

EN BREF

*• Après une dizaine d'années de bataille judiciaire, Paul François, un agriculteur de Charente, a eu gain de cause dans le procès qui l'opposait à la multinationale **Monsanto**. Le 10 septembre dernier, la Cour d'appel de Lyon a confirmé le jugement rendu en première instance qui avait reconnu la responsabilité de la firme dans l'intoxication du céréalier, en 2004. Le produit mis en cause est le Lasso, un herbicide que Paul François utilisait pour traiter son maïs.*

Source : Politis

*• Depuis fin septembre, la Coalition Climat 21 mène une campagne de sensibilisation sur la question des changements climatiques. Intitulée « Si on ne fait rien, personne ne le fera à notre place », elle comprend plusieurs vidéos humoristiques à destination du grand public. L'objectif de cette campagne, diffusée au cinéma et à la télévision, est de mobiliser les citoyens face aux nombreux défis climatiques, à quelques semaines de la **COP 21**, à Paris.*

Source : www.reporterre.net

*• Pour la première fois en France, le tribunal du contentieux de l'incapacité de Toulouse a reconnu une plaignante souffrant du syndrome d'**hyper-électro-sensibilité,** une allergie aux champs électromagnétiques. Le tribunal, après expertise médicale, a estimé que la description des signes cliniques était irréfutable et a accordé à la patiente une allocation pour adulte handicapé.*

Source : l'Âge de Faire



LU DANS LA PRESSE



FORÊTS : UNE RICHESSE CONVOITÉE

La forêt française couvre 30 % du territoire, abrite 75 % de la biodiversité terrestre, et alimente plusieurs secteurs d'activité, de l'industrie du bois au tourisme, en passant par l'énergie. Mais ces paysages verdoyants cachent de grandes disparités selon les régions et les méthodes de gestion sylvicole. Sous-exploitée selon l'État, elle est de plus en plus surexploitée sur le modèle de l'agriculture intensive, entraînant des bouleversements écologiques importants. Pourtant, de nombreuses initiatives prouvent qu'il est possible de profiter des produits de la forêt en pratiquant une sylviculture plus respectueuse de la nature. À condition, bien sûr, de raisonner sur le long terme et de prendre en compte les multiples fonctions de la forêt.

SOMMAIRE DU DOSSIER

P.10-11

Entretien avec Gaëtan Du Bus, du Réseau des Alteratives forestières





P.12-13

La forêt française est-elle vraiment sous-exploitée ?

P.14-15

Les multiples rôles écologiques de la forêt





P.16-19

Promenade dans le Morvan, au coeur de la production industrielle de pins douglas

P.20-21

Le Chat sauvage, un groupement forestier pour protéger les forêts du Morvan





P.22-23

La folie des grandeurs de la filière du bois énergie

P.24-28

Les labels de gestion durable des forêts qui ne valent pas grand chose.





P.29

Le marché carbone, ou comment faire un bizness autour des émissions polluantes

P.30-31

Le rôle de l'ONF et des communes dans la gestion des forês publiques





P.32-33

Vers la fin des coupes rases ? Présentation de méthodes alternatives de sylviculture

« IL FAUT CONSCIENTISER LES GENS SUR LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LES FORÊTS »

GAËTAN DU BUS



Gestionnaire forestier indépendant et titulaire d'une thèse en écologie, Gaëtan du Bus est à l'initiative du Réseau Alternatives forestières, dont il est désormais administrateur. Cette association, créée en 2008, s'est donné comme objectif de promouvoir une sylviculture écologiquement et socialement solidaire.

Depuis deux cents ans, la superficie des forêts françaises a considérablement augmenté. Comment ces nouvelles forêts se sont-elles constituées ?

Depuis le Moyen-Âge et jusqu'au XIXe siècle, la superficie forestière a d'abord beaucoup diminué, passant de près de 30 % du territoire à environ 10 % en 1850. Malgré des textes pour protéger la forêt, notamment l'ordonnance de Colbert en 1669 qui visait à garantir l'approvisionnement en bois pour les besoins seigneuriaux et militaires, la pression sur les forêts était considérable. Le bois était la première source d'énergie et de construction et la forte densité de population dans les milieux ruraux nécessitait des besoins de chauffage importants. Puis l'industrie naissante des forges, verreries et tanneries a aussi eu besoin de bois et de charbon de bois comme source d'énergie.

L'exode rural à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle et l'arrivée du charbon minéral, du gaz et de l'électricité ont aidé la forêt à remonter la pente. Aujourd'hui, elle couvre 28 % du territoire national. Mais ces nouvelles forêts ont pris deux formes. Il y a d'abord les forêts qui sont apparues sur des terres agricoles abandonnées, surtout en moyenne montagne et dans les zones difficiles d'accès. Puis il y a également les forêts nées de la vague de reboisements subventionnés lancés par l'État en 1946. Ces reboisements définissent beaucoup de paysages aujourd'hui, notamment dans le Massif central, les Vosges ou le Morvan. Ces forêts reconstituées sont essentiellement plantées en résineux, puisque c'est eux qui étaient subventionnés. Il y a d'abord eu du pin sylvestre, ensuite de l'épicéa et le pin noir, puis les sapins et le douglas à partir des années 60.

Les forêts françaises sont-elles sous-exploitées comme l'affirmait Nicolas Sarkozy en 2009 ?

La question est plus complexe que cela. Tout d'abord, si l'on sous-exploite, cela signifie qu'on prélève moins que ce que la forêt produit. Mais faut-il prélever tout ce qu'elle produit ? C'est une question qui n'est jamais posée. Or dans une forêt, la décomposition a un sens. Prélever le bois n'est pas neutre sur le milieu. Ensuite, calculer l'accroissement pour savoir si l'on prélève plus ou moins que ce que la forêt produit est très difficile, d'autant qu'on ne sait pas non plus précisément tout ce qui est prélevé en France. L'autoconsommation par exemple, n'est pas enregistrée. Ensuite, de nombreuses surfaces sont inexploitables et certaines sont heureusement protégées. L'affirmation de Sarkozy est fausse, l'IFN (l'Inventaire forestier national) a depuis reconnu ses erreurs, et la quantité de bois exploitée n'est probablement pas loin du volume produit. Mais la récolte est mal répartie : on ne prélève rien dans certaines forêts tandis qu'on prélève trop dans d'autres.

Quels sont la position et le pouvoir de l'ONF en matière de gestion forestière ?

Un quart de la forêt française est gérée par l'ONF, soit 4,5 millions d'hectares. L'ONF a donc un pouvoir important. Mais c'est un EPIC, un établissement privé à caractère industriel et commercial, et il a de ce fait une obligation de rentabilité, qui est de plus en plus importante. La pression qui pèse sur le personnel de l'ONF est forte pour mobiliser plus de bois, au détriment de la qualité de la gestion et des conditions de travail des agents. En 2011, alors que l'ONF était secoué par une vague de suicides - en proportion plus importante à celle qu'a connue Orange -, des syndicats unifiés et des associations de protection de l'environnement ont créé le collectif SOS Forêts en réaction à la politique de l'ONF. Le RAF (Réseau pour les alternatives forestières) a bien sûr participé. Nous avons dénoncé la loi d'avenir agricole qui ne met aucune barrière à l'intensification des pratiques de récolte.

Le fait qu'environ 75% de la forêt française soient privés est-il un atout ou un risque pour la protection des forêts ?

Le morcellement est certes un handicap pour la gestion, mais il constitue une barrière aux velléités financières des gros industriels qui cherchent des matières premières, ou des investisseurs qui veulent du foncier. Acheter un hectare par ci par là ne les intéresse pas, et les petits propriétaires sont souvent difficilement accessibles. En cela, le morcellement est un verrou.

Le revers de la médaille, c'est que le jour où un petit propriétaire se rend compte qu'il peut faire de l'argent avec sa forêt, il ne va pas hésiter longtemps avant de la raser. Et nous allons de plus en plus, je le crains, vers un système qui va forcer les propriétaires à vendre leur bois. Pour cela, il y a la première stratégie, qui est le billet. La deuxième peut être la notion de bien vacant et/ou sans maître qui pourrait servir pour l'expropriation. Des discussions sont en cours au niveau national pour, par exemple, donner le droit à la Safer (l'organisme qui gère notamment les projets agricoles en milieu rural) d'avoir préemption sur les biens forestiers et de donner priorité aux exploitants forestiers (comme elle a mission de le faire pour les exploitants agricoles). Il y a beaucoup de projets financés par des fonds publics pour identifier le bois mobilisable et de nombreux acteurs privés prospectent un peu partout. Pour lutter contre les risques de cette politique, il faut conscientiser les gens sur la nécessité de préserver les forêts.

Existe-t-il un label pour une gestion vraiment durable de la forêt ?

Il y a deux labels aujourd'hui. Le PEFC qui est une enveloppe vide, un instrument commercial, et le FSC, un peu plus fourni. Ce dernier est en cours de construction mais les gros acteurs de la forêt privée y ont pris une place importante. De plus, il coûte très cher. Entre le RAF et ces labels, il y a les principes de la gestion Pro Silva qui donnent des bonnes lignes directrices mais qui demandent un haut niveau technique. Et Pro Silva n'a pas de démarche sociale, économique et politique. Au RAF, on a créé une charte très exigeante, que personne n'arrive à appliquer de manière complète, mais qui pose des jalons pour une sylviculture durable. Elle part du principe qu'il faut considérer la forêt comme un partenaire et non comme un gisement de production, et donc cohabiter avec ses divers habitants.

Le bio a pris de l'importance en agriculture. Qu'en est-il en matière de sylviculture ?

Définir une gestion forestière bio est difficile techniquement. On utilise parfois des produits pour lesquels les alternatives n'existent pas. Par exemple l'Hylobe est un coléoptère qui ronge l'écorce des jeunes résineux. Contre cet insecte, qui détruit la plante, tous les forestiers utilisent de l'imidaclopride, un produit que l'on trouve par exemple dans le Gaucho, un insecticide accusé de décimer les abeilles. Il faudrait trouver des produits et des techniques bio. Mais il y a aussi beaucoup de forestiers qui ne comprennent pas pourquoi ils ne devraient pas utiliser ce produit sur leurs plants d'arbres, puisque ces derniers n'ont pas de fleurs, et ne peuvent donc pas poser de problèmes aux abeilles. C'est vrai bien sûr, mais l'usage de pesticides en forêt nuit gravement à la qualité de l'eau et plus largement à l'environnement.

De plus, les monocultures sylvicoles entrainent la pullulation de certains insectes. Ainsi, entre 1995 et 2006 dans le sud du Massif central, il y a eu une augmentation des scolytes, des insectes se reproduisant sous les écorces des résineux. Ils font très peu de dégâts dans des forêts mélangées, car ils s'attaquent essentiellement aux arbres faibles. Mais en monoculture, leurs populations atteignent de tels niveaux qu'ils s'attaquent aux arbres sains. Les attaques peuvent être massives et imposer ensuite un reboisement, où la pression d'hylobe va être très forte d'où le problème cité plus haut. La gestion forestière se rapproche ici d'un système agricole intensif, avec des monocultures donc au final des fragilités et une dépendance envers la chimie.

Pour vous, quelle forme prendrait une bonne gestion de la forêt ?

C'est celle que nous avons définie dans la charte du RAF. Ce serait une gestion multifonctionnelle, mais attention aux mots. Il y a deux visions de la multifonctionnalité. Celle à l'échelle de la région ou du territoire français. C'est ce qu'on appelle la sectorialisation, qui consiste à faire produire des pins dans les Landes et des douglas sur le Massif central, à conserver quelques belles forêts autour des villes pour le loisir ou le tourisme et à mettre quelques réserves intégrales dans toutes les brochures de communication. C'est la tendance actuelle, mais elle dénote un manque de vision à long terme.

Et puis il y a celle qui prône la coexistence aux mêmes endroits des trois fonctions de la forêt : sociale, écologique et économique. Pour appliquer cela au-delà des mots, il faut des propriétaires sensibles, à l'écoute des besoins des riverains, de la forêt, des artisans locaux, et qui tiennent compte des particularités du milieu, de la fragilité des sols, de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Mais encore une fois, attention aux mots : la biodiversité ne se mesure pas au nombre d'espèces, ni d'arbres plantés. Planter un arbre est bien vu, mais il faut se demander ce qui nous mène à devoir planter. Aujourd'hui, on coupe les arbres à l'adolescence. Or plus l'arbre vieillit, plus il est généreux sous plusieurs aspects dont la fertilité du sol et la biodiversité. La biodiversité sensible de nos forêts se trouve surtout dans les arbres vieux et les vieilles forêts.

Quant à la fonction sociale, c'est surtout la vie sociale et économique du territoire et non pas l'accueil d'activités touristiques rémunératrices qui devrait à mon sens être prise en compte. Tout comme la fonction économique n'a rien à voir avec la fonction financière. Il s'agit de la vie économique du territoire, pas de la production de revenus pour des acteurs extérieurs du territoire.

Pourquoi les professionnels de la forêt soucieux d'une gestion durable ne se font-ils pas entendre ?

Historiquement, le système de gestion forestière était assez féodal, très hiérarchisé, en opposition avec le monde rural. Les syndicats de bûcherons n'ont jamais eu de pouvoir. Les bûcherons font soixante heures par semaine pour un SMIC, ils ne sont pas toujours doués pour s'exprimer publiquement et faire connaître leurs revendications. Il y a un manque de fédération. Beaucoup pensent qu'il y a un problème mais ils ne le disent pas. Dans le privé, chacun tient à sa part de marché. Si les positions sont radicales, c'est mal vu, pas compris. Pro Silva, par exemple, qui pratique une gestion durable, ne prend jamais position politiquement ou de manière très prudente et consensuelle Mais je crois que les choses changent vite. Des associations et collectifs naissent partout, les gens ne sont plus indifférents à la forêt. Les forestiers se tournent davantage vers la société et les naturalistes pour trouver des alliés partageant leur vision d'une forêt respectée.

Propos recueillis par Sonia

LA FORÊT EN VOIE D'INDUSTRIALISATION

Considérées comme sous-exploitées, les forêts françaises sont priées de fournir plus de bois.Les projets de bois-énergie se multiplient, les petites scieries ferment tandis que tous les regards se tournent vers les petits propriétaires de forêts, qui concentrent une bonne partie de la ressource convoitée.

Après le reboisement, l'exploitation. Voilà qui pourrait être le leitmotiv de la filière bois française depuis quelques années. L'impulsion de la nouvelle politique forestière est lancée avec le discours de Nicolas Sarkozy en 2009 à Urmatt (Bas-Rhin) chez le plus gros scieur du pays. Elle vise l'industrialisation du secteur et l'augmentation du volume de bois prélevés. La situation peut en effet paraitre paradoxale puisque la forêt couvre 30 % du territoire en France, ce qui en fait la quatrième plus grande d'Europe,mais la filière bois représente le deuxième poste de déficit de la balance commerciale, derrière le secteur de l'énergie (pétrole, gaz, etc.) Pour schématiser, cela s'explique parce que la France exporte la matière première sous forme de grumes pour importer des produits finis comme des meubles ou du carton.Depuis quelques années, les exportations de bois brut à destination de la Chine ont explosé, ce qui a une conséquence sur le prix.

SOUS-EXPLOITÉE, LA FORÊT ?

Pour résorber ce déficit, qui atteint 6 milliards d'euros chaque année, et redresser le secteur, qui pèse 60 milliards de chiffres d'affaires et 440.000 emplois directs ou indirects, l'État signait fin 2014 un contrat de filière avec les acteurs économiques du bois. L'insuffisance du prélèvement est identifiée comme l'un des principaux problèmes. Les chiffres prononcés en 2009 mentionnaient que seul 60 % de l'accroissement naturel de la forêt était prélevé, ce qui laisserait une marge de manœuvre de 40 % supplémentaire pour la récolte de bois. Cette donnée, qui était censéedémontrer que la forêt était sous-exploitée, avait frappé les esprits. Mais l'Institut forestier national qui les avait fournis a depuis reconnu une erreur de calcul qui surévaluait l'accroissement biologique. Les estimations font maintenant état d'un accroissement naturel disponible équivalent à 81,8 millions de m³/an. La quantité de bois prélevéeet commercialiséeen 2014 était de 37,8 Mm³/an, tandis que les estimations du bois coupé échappant au circuit commercial, principalement du bois de chauffage, tournent autour des 25 Mm3/an.

La quantité de bois prélevé par rapport au volume d'accroissement serait donc en réalité déjà supérieure à 76 %. Si toutes les forêts de France étaient gérées à leur maximum, on pourrait donc théoriquement récolter 24 % de bois supplémentaires. Ce chiffre est une moyenne qui masque une réalité contrastée. L'ONF sort 40 % du bois sur à peine un tiers des surfaces et les 3/4 de la forêt sontprivées. C'est sur ces parcelles que se concentre l'essentiel du bois disponible. Environ 3,5 millions de personnes possèdent un petit bout de forêt, 68 % des propriétaires détiennent moins de un hectare, parfois sans qu'ilsne le sachent ou sans qu'ils n'y mettent jamais les pieds. La forêt privée n'est donc pas toujours « *gérée* », car seuls les propriétaires de plus de 25 hectares de forêts (environ 35.000) ont l'obligation d'établir un plan simple de gestion (PSG) qui détermine des objectifs de production. Sur un total de 12,2 millions d'hectares, 3,5 millions posséderaient un PSG. Le rêve de certains politiques serait donc de rendre obligatoire l'exploitation de la forêt privée, ce qui se heurte au principe de propriété et à la volonté de personnes ayant fait le choix de ne pas toucher à la forêt.

MOINS DE SCIERIES

La majorité du bois coupé se retrouve dans la catégorie bois d'œuvre, qui regroupe toutes les grumes destinées au sciage et au tranchage pour 18,5 Mm3, le bois d'industrie occupe la deuxième place avec 10,4 Mm3 utilisés pour le papier, mais surtout pour les panneaux agglomérés (trituration). Le bois énergie commercialisé concerne 6,9 Mm3 pour la fabrication de pellets, de plaquettes et l'alimentation des grosses centrales biomasses. Il est prévu d'augmenter le volume de bois pour ce dernier usage, qui représente déjà presque la moitié de la production d'énergie renouvelable. Cela ne manquera pas de poser des problèmes au niveau de la ressource, car les projets de grosses chaufferies, ou pire, de centrales électriques à biomasse, se multiplient avec parfois des plans d'approvisionnement qui se chevauchent entre eux.

Dans l'hypothèse où une quantité de bois plus importante est prélevée, encore faudrait-il être capable de le transformer en France si l'on souhaite réduire le déficit commercial de la filière. Les scieries ont connu une hécatombe ces dernières années, de 10.000 au début des années 60, leur nombre a chuté à largement moins de 2.000 aujourd'hui. 12 % d'entre elles produisant 76 % du volume scié. Leur extinction s'est faite au profit des grandes scieries industrielles, qui ont pu investir dans du matériel moderne. Malgré cette tendance, les scieries

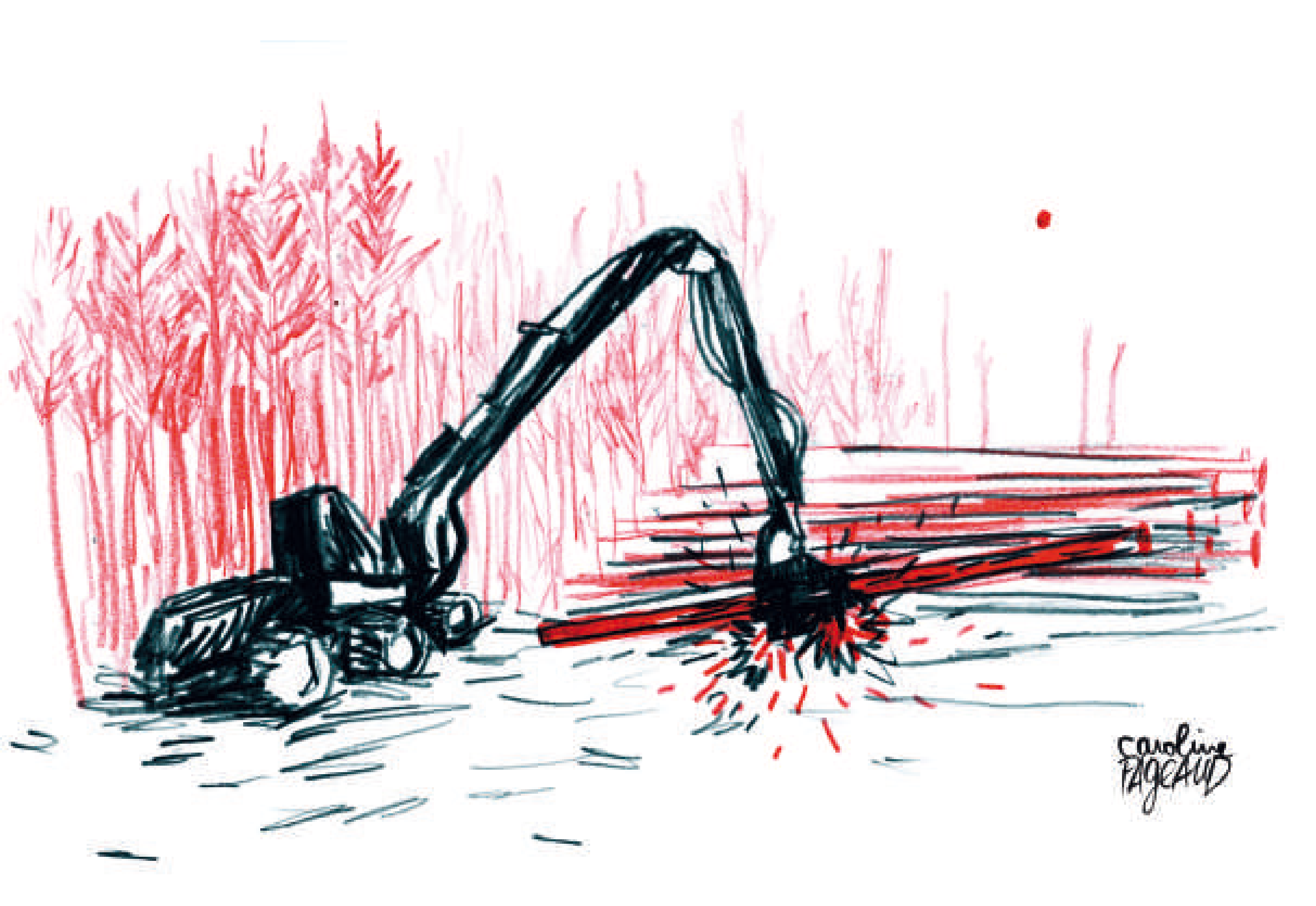
françaises sont encore jugées trop petites. Beaucoup ne disposent pas des outils et des méthodes adaptées à la demande des industriels, qui veulent du résineux pour le bois de construction et le lamellé-collé.

UN MODÈLE PRODUCTIF VENU DU NORD

Le modèle qui s'impose est celui du Nord de l'Europe, jusqu'à opter pour les mêmes arbres et les mêmes machines. Si la forêt française est encore constituée à 67 % de la forêt française de feuillus, ce sera à elle de s'adapter à ces standards et tant pis si des essences exotiques comme le douglas rendent les paysages du plateau de Millevaches ou du Morvan monotone et compromettent l'avenir des sols. Dans ces deux régions, ce résineux a déjà remplacé les feuillus dans des proportions inquiétantes. Les énormes machines sont de plus en plus nombreuses en forêt, des routes et des plateformes sont construites avec l'argent public pour favoriser l'exploitation de parcelles jusque-là inaccessibles.

Aujourd'hui, près de la moitié des forêts françaises ne contient qu'un peuplement monospécifique (soit 7,3 millions d'hectares), ce qui veut dire que la moitié de ce que l'on appelle la forêt n'est qu'une plantation ou régénération en monoculture. Les peuplements à deux essences représentent un tiers des peuplements, tandis que seuls 16 % de la forêt comportent plus de deux espèces. Comme avec l'agriculture intensive, la monoculture forestière pose de nombreux problèmes : surexploitation des sols, recours aux amendements et aux traitements phytosanitaires, pollutions des eaux…La seule chose qui semble empêcher la transformation complète de la forêt en champ de culture est le morcellement des parcelles, qui reste un obstacle face à la voracité des industriels de la forêt.

Guillaume



LES RÔLES ÉCOLOGIQUES DE LA FORÊT

La production de bois n'est pas le seul atout de la forêt. L'écosystème forestier offre de multiples fonctions qu'il est important de protéger .



La forêt hexagonale renferme très exactement 136 espèces d'arbres, selon l'Inventaire forestier national. Si elle est battue à plate couture par les forêts tropicales, dans lesquelles on recense jusqu'à 1.500 essences différentes, leur rôle n'en est pas moins primordial pour l'environnement.

D'un point de vue hydraulique, la forêt a, en quelque sorte, la capacité de ralentir les chutes de pluie, car la canopée capte une partie des précipitations. « *On estime, que le feuillage d'un arbre retient entre 20 à 50 % de la quantité d'eau qui tombe sur lui* », explique Claude Lagarde, guide naturaliste et accompagnateur nature en

forêt. Cette caractéristique est complétée par le couvert végétal et le système racinaire des arbres, qui diminuent aussi la quantité d'eau arrivant au sol. Cela atténue également le lessivage des sols et l'érosion, due aux vents et aux pluies. De plus, la litière et l'humus qui se forment dans les sols forestiers ralentissent le ruissellement des eaux de pluie et favorisent la pénétration des eaux vers le sous-sol et dans la nappe phréatique.

Toutes les forêts freinent aussi les vents, rendant les régions moins fragiles face aux tempêtes et plus productives au niveau agricole. Ainsi, « p*armi tous les rôles jouées par les haies arborées de Bretagne, le ralentissement de la force du vent limite l'érosion, en maintenant en place une terre fertile, fine* », indique Claude Lagarde.

UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ

« *La forêt est un refuge pour les oiseaux, un milieu favorable à la nidification* », explique le naturaliste. Près de 60 % des mammifères et le tiers des oiseaux sont inféodés aux forêts ou les fréquentent très régulièrement. Sites de nourrissages pour les animaux, les forêts remplissent aujourd'hui le rôle de corridors écologiques. Elles représentent un habitat unique à conserver pour le maintien des populations en permettant leur brassage génétique, condition de leur survie. « *Dans un habitat fragmenté, les populations se retrouvent isolées, comme ce fut le cas dans l'Essonne pour la Sabine à grandes fleurs, une fleur devenue incapable alors de se reproduire* », insiste-t-il. Cette fonction écologique n'a en effet pas la même qualité dans le cas d'une plantation en monoculture d'une essence, qui peut, en plus, ne pas être adaptée à son milieu. Ce genre de « *forêt* » possède un écosystème beaucoup plus simplifié.

Les forêts qui se situent en bord des cours d'eau, savamment appelées ripisylves, jouent également un rôle primordial pour le maintien des berges. Elles ont la particularité de se retrouver régulièrement les pieds dans l'eau, c'est le cas par exemple des peupliers. Adaptées à ces sols parfois inondés parfois hors d'eau, leur système racinaire va fixer les sols, empêcher les sédiments d'être emportés par les eaux de ruissellement. En piégeant les particules les plus fines, les racines vont limiter l'érosion de sols lors des crues des cours d'eau.

LA FORÊT, BONNE POUR LE CLIMAT

La forêt, rien de tel également pour réguler le climat. Les forêts restituent, par évapotranspiration, une partie de l'eau infiltrée (évaporation des gouttelettes d'eau sur les feuilles ; transpiration au niveau des feuilles de l'eau prélevée dans le sol). Ce phénomène rafraichit l'atmosphère ambiante et participe à l'humidification et à la régulation thermique du milieu.

ET LE CAPTAGE DE CO2 DANS TOUT CELA ?

« *L'arbre est aussi une formidable usine à bois* », complète le guide naturaliste. Une usine qui transforme le CO_2 de l'atmosphère en carbone, rejetant au passage de l'oxygène dans l'atmosphère. Une aubaine pour lutter contre l'accumulation de dioxyde de carbone, à condition qu'on ne coupe pas les forêts ! « *Plus la surface foliaire est importante et plus l'arbre sera capable d'absorber du CO_2 et libérer de l'oxygène. Mais au bout d'un certain temps les arbres les plus vieux captent moins. Leur capacité de transformation diminue* », affirme le naturaliste. Une théorie récemment battue en brèche puisqu'une étude publiée en 2014 dans la revue Nature a montré que le vieillissement des arbres n'étaient pas forcément synonyme d'une capacité réduite à être des puits destocker du carbone. Contre toute attente, 38 chercheurs internationaux provenant de 16 pays ont réussi à démontrer que les vieux arbres seraient de meilleures éponges à carbone que les jeunes pousses. Et que le captage du CO_2 augmente continuellement avec la taille et l'âge des arbres, même si les feuilles rétrécissent. De vieux arbres, somme toute, encore très utiles face aux jeunes plantations.

Geneviève De Lacour

LES AMÉNITÉS POSITIVES DE LA FORÊT

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) reconnaît les « aménités » positives des espaces forestiers sur l'environnement (ressource en eau, qualité de l'air, stockage du carbone). La loi propose ainsi de rémunérer ces milieux forestiers via le fonds stratégique de la forêt et du bois. « La fonction environnementale doit alimenter financièrement le cycle forestier », explique le président de l'Office national des forêts, Jean-Yves Caullet, qui fut également rapporteur de la loi. Un dispositif qui a pour but de combler le déficit commercial de la filière bois française (trop de bois importé pour les meubles, les pâtes, le papier et le carton).

« LES PLANTATIONS NE SONT PAS UNE FORÊT »

Isabelle a grandi dans le Morvan, en Bourgogne, elle a vu la forêt évoluer, les feuillus se faire remplacer par des cultures de résineux. Elle ne compte plus les coupes à blanc qui dégradent le paysage, déjà uniformisé par les plantations de pin douglas. Pour protéger la forêt, Isabelle s'est engagée. Elle est aujourd'hui la référente forêt de l'association Adret Morvan. Nous sommes partis en balade avec elle.

« *Les gens ne se rendent pas forcément compte de l'industrialisation et beaucoup s'extasient encore d'une balade en forêt* », se désespère Isabelle Beuniche, qui peine aujourd'hui à reconnaître les paysages du Morvan de son enfance. Petite, elle assiste à la destruction d'une parcelle de feuillus, qui sera remplacée par des résineux. « *Ils traitaient avec un herbicide épandu par avion, je m'en souviens bien, nous étions en dessous…* » Si les épandages aériens sont interdits aujourd'hui, les herbicides sont toujours autorisés. « *On retrouve de façon récurrente dans les eaux de source du Morvan cinq herbicides utilisés dans les plantations de résineux.* » Cette coupe à blanc et le traitement réservé aux forêts l'avaient marquée. Tout comme cette histoire qui s'est répétée a fini par marquer aussi le massif du Morvan. Car, avec la multiplication depuis les années 1950 des conversions de forêts anciennes en plantations de monocultures de résineux, essentiellement des pins douglas, la forêt a changé. Cette essence exotique, venue d'Amérique du Nord, domine maintenant le décor et bouleverse les équilibres écologiques. « *Récemment, j'ai vu les résineux de cette même parcelle se faire couper à blanc et replanter à nouveau... Vous vous rendez compte, on peut maintenant voir une rotation complète en moins d'une génération !* »






Chez les forestiers, le temps entre la plantation et la coupe est appelé une révolution. Et c'est bien ce qui est en train de se passer dans le massif du Morvan. « *Le problème, c'est que l'on ne veut pas faire la distinction entre la forêt et la plantation. Il y a une réticence à utiliser ce terme, alors que ce sont de vrais champs de culture, avec des essences sélectionnées et un calendrier des traitements.* » Pour comprendre ce qu'il se passe, nous partons avec elle en balade. La première halte est pour une forêt ancienne de feuillus. « *Vous sentez comment le sol est souple, aéré ?* » C'est l'un des signes qui caractérisent un bel humus, et l'on peut y voir pousser la végétation typique d'un sous-bois. « *Quand il y a du lichen et certaines essences florales comme la jacinthe ou la jonquille sauvage, c'est en général une forêt et un sol qui se portent bien. Les ronces aussi sont importantes, car elles protègent les petits arbres des brouteurs.* » Cette forêt a peu été impactée par une activité humaine récente, on y retrouve encore dix essences natives principales, comme le chêne pédonculé, sessile, hêtre, merisier, charme, frêne, tremble, aulne, bouleau et noisetier. « *On retrouve même quelques châtaigniers, essence importée il y a environ 2.000 ans et qui, malgré cette ancienneté, n'est pas encore en synergie totale avec ce milieu, car elle ne possède pas encore tous ses décomposeurs et recycleurs, ce qui donne à son bois un caractère "résistant".* »

« Beaucoup de collines n'ont déjà plus qu'un couvert de résineux monotone, sombre, égal à lui-même en toute saison, tandis que les dernières coupes à blanc font taches, laissant le sol à nu à nu dans un enchevêtrement de branchages raclés et entassés en lignes au bulldozer. »

UNE FORÊT DE PRODUCTION

Cette forêt de trois hectares est à vendre, elle intéresse Isabelle qui voudrait la racheter pour éviter sa destruction. « *L'écosystème forestier est très complexe, ce qui le rend à la fois fragile vis-à-vis des interventions humaines et résilient au regard des dérèglements climatiques annoncés. Mais seul un écosystème préservé est à même d'assumer les fonctions essentielles que nous attendons du milieu forestier, et pas seulement la production de bois de qualité : stocker et recycler du carbone, filtrer et réguler l'eau, pour ne citer que ces deux enjeux qui dépassent à eux seuls, et très largement, ceux de la production de bois. Or l'écosystème ultra-simplifié des plantations ne rend pas ces services, bien au contraire, il est même contre-productif.* » Mais racheter cette parcelle n'est pas simple, la concurrence avec les commerciaux des grandes sociétés forestières est rude, « *surtout depuis 2010 où un droit de préemption a été accordé au sylviculteur mitoyen, censé permettre d'optimiser la gestion sylvicole par le regroupement des parcelles entre les mêmes mains, toujours plus avides, et qui nous dépossède, nous, petits usagers locaux, de la forêt qui nous entoure* », poursuit-elle. Dans le Morvan, 85 % de la forêt est privée, dont la moitié appartient à 2 % de propriétaires, en majorité institutionnels : Caisse des dépôts, banques, assurances et autres groupements d'investissements étrangers pour qui la forêt est un placement financier comme un autre. « *On n'a même plus accès au bois de chauffage, car tout part en bois énergie dans les grosses centrales de production d'électricité dite "verte".* »

Quand nous parvenons devant une petite source, Isabelle nous explique qu'il





> « Plus loin, un chêne domine seul au milieu des jeunes plants de douglas.
> C'est typiquement le genre "d'élément de biodiversité" consenti en contrepartie d'une certification forestière, comme les labels PEFC ou FSC, et qui cautionne tout le reste. »

n'y a pas vraiment de nappes phréatiques dans le Morvan, que c'est le sol forestier et l'humus qui régulent et filtrent l'eau. « *Avec les plantations de résineux, ou bien ça dévale, ou bien c'est à sec. Les petites sources sont en grand danger, elles s'assèchent ou ne coulent plus toute l'année. Avec le passage des engins, certaines se dispersent et finissent par se perdre.* » Nous quittons cette forêt et longeons l'un des « *étangs Vauban* », créés il y a plus de trois siècles. Ces étangs servaient à nourrir la population avec des poissons en cas de disette. « *Le chêne est d'époque* », dit-elle en nous montrant un arbre magnifique. Un autre est tombé tout seul, il est en tronçons sur les berges. On ne retrouve plus beaucoup de ce vieux bois mort dans les forêts, les arbres sénescents ont perdu toute valeur économique avec l'âge. « *Pour les chênes, il faudrait attendre au moins deux cents soixante-dix ans, mais dans le meilleur des cas, ils sont coupés à 120 ans. Ces vieux arbres, morts sur pied ou au sol, sont pourtant essentiels puisqu'ils concentrent 25 % de la diversité forestière. En France, 80 % de la biodiversité terrestre encore existante se trouve en milieu forestier, qui a moins été impacté par l'activité humaine jusqu'à présent et parce qu'il héberge encore de nombreuses zones humides.* »

Nous changeons soudainement de décor, « *nous entrons dans le domaine de la sylviculture intensive* » en empruntant une route forestière. « *Elle a été imposée à la commune qui l'a construite sur un chemin communal séculaire. Dès qu'elle a été faite, ils ont tout coupé.* » Les routes forestières sont subventionnées à hauteur de 80 % par l'État et l'Europe pour encourager et faciliter l'exploitation mécanisée du bois. Pour rejoindre et quitter les parcelles à couper, abatteuses, porteurs et grumiers empruntent forcément les routes de circulation. « *Les grumiers sont autorisés à 70 tonnes par dérogation, ils passent de nuit dans les villages et les communes se ruinent à refaire les routes. Avec les impôts fonciers perçus, les forêts rapportent en moyenne 3.000 € par an aux communes, à titre de comparaison, il faut 50.000 € pour refaire un kilomètre de route communale.* »

SOUS LES ARBRES, LE NÉANT

Elle nous montre ensuite une parcelle de 4.000 m², « *la dernière de feuillus autochtones, et c'est l'alibi pour tout ce que l'on va voir ensuite* ». Plus loin, un chêne domine seul au milieu des jeunes plants de douglas. « *C'est typiquement le genre "d'élément de biodiversité" consenti en contrepartie d'une certification forestière, comme les labels PEFC ou FSC, et qui cautionne tout le reste.* » Une route forestière plus récente monte sur la droite. « *Elle est financée avec des aides publiques, mais la route est privée.* » Un portail métallique entrave le passage. « *La vie organique du sol se retrouve aussi derrière une barrière, tellement la route est tassée.* » Des drains évacuent l'eau dans des fossés creusés de chaque côté à la pelleteuse. « *Quand l'eau dévale, elle n'est pas filtrée et elle ensable les cours d'eau.* » On commence à voir les plantations de jeunes douglas, ils ont 2 ou 3 ans et sont plantés en ligne droite dans le sens de la pente. Sous les douglas plus âgés, rien ne pousse, les méthodes de sylviculture intensive employées re-

tardent au maximum les éclaircies afin de maintenir un couvert dense, peu propice à l'installation d'une vie arbustive de sous-bois. À côté, sous un peuplement d'épicéas, c'est encore pire : le sol est devenu stérile et, malgré les filets de lumière qui parviennent au sol, c'est un désert. « *Pas un oiseau ne chante, c'est un autre monde. La moitié du carbone stocké en forêt l'est dans le sol. Quand il ne fonctionne pas bien, il ne stocke plus rien. Il y a cinquante fois moins de vie organique dans les sols d'une monoculture résineuse que dans une vraie forêt.* »

Devant nous, le panorama s'ouvre sur les collines et l'on peut constater l'effet des plantations de résineux sur le paysage. Quelques-unes sont encore recouvertes de feuillus et conservent leur aspect moutonneux, mais la plupart sont physiquement marquées. On visualise facilement les divisions de parcelles avec les différents âges des plantations. L'alignement précis des douglas ne rend pas le paysage très harmonieux et ces lignes contrastent avec un morceau de forêt spontanée qui subsiste à côté ou avec une autre parcelle enrésinée à quelques années d'intervalles. Mais beaucoup de collines n'ont déjà plus qu'un couvert de résineux « *monotone, sombre, égal à lui-même en toute saison* », tandis que les dernières coupes à blanc font taches, laissant le sol à nu dans un enchevêtrement de branchages raclés et entassés en lignes au bulldozer.

UNE SYLVICULTURE INTENSIVE

Les premières implantations de douglas remontent à la fin du XIXe siècle. Ils sont restés marginaux jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, à l'époque où les forêts morvandelles étaient encore principalement constituées de feuillus, en particulier de hêtres et de chênes. C'est à mesure que les douglas gagnent du terrain, jusqu'à se retrouver devant ses fenêtres, qu'Isabelle prend conscience du problème. « *Le parc naturel du Morvan admet un enrésinement de 50 %, mais ce chiffre date de 2003, on serait plus proche des 60 % en réalité, et le rythme des conversions ne fait que s'accélérer.* » Le douglas est presque la seule essence d'arbres replantée dans le Morvan. Ils sont choisis pour la rapidité de leur croissance et pour leurs propriétés dans la construction. Les arbres sont coupés à 35 ou 40 ans, la plantation est adaptée au passage des engins et au diamètre des abatteuses. Isabelle était agent immobilière, mais elle était « *écœurée de toujours écrire en début d'annonce, située dans le parc "naturel" du Morvan* ». Elle en avait marre et a failli quitter la région, mais elle a choisi de se battre et de lutter contre la destruction des forêts. Elle est aujourd'hui la référente forêt de l'association Adret Morvan, constituée autour du combat mené contre le méga-projet d'incinérateur et de production d'électricité dite « *verte* » et largement subventionnée, Erscia, qui aurait ratissé ce qu'il reste de la forêt avant d'aller sévir plus loin…

« *On est en train de se faire déposséder de la forêt. Tout est fait pour placer la forêt dans les mains de grands gestionnaires qui agrandissent leurs surfaces, comme ce qui s'est passé avec les grandes cultures céréalières. Ils font de gros investissements et cela devient hors de portée. Ils n'ont aucune considération pour les locaux et les impacts environnementaux, alors que 90 % de la valeur de la forêt, ce sont ses bénéfices écosystémiques.* » Pour sensibiliser les gens à la richesse de la forêt et aux dangers qui la guettent, Isabelle produit des rapports documentés, intervient dans quelques conférences et organise des promenades. « *Tout ce qui concerne la forêt est décidé à huis clos, le sens de ma démarche est d'ouvrir un débat public.* » Après quelques explications, et en arpentant les routes et quelques chemins du parc naturel régional du Morvan, il est vrai que l'on ne se sent pas vraiment dans un environnent préservé. « *Quand on se balade, on voit parfois des feuillus sur le bord des routes, mais sur 15 mètres, après ce sont des résineux. C'est très trompeur, on a l'impression de traverser une forêt, alors qu'on cache la misère derrière un rideau d'arbres.* »

Guillaume



LES FORÊTS PROTÉGÉES DU CHAT SAUVAGE

Dans le nord du Morvan, des particuliers ont créé un groupement forestier qui acquiert des parcelles pour les soustraire à l'appétit des grosses sociétés sylvicoles. Une façon de lutter contre l'enrésinement des forêts morvandelles qui détruit la biodiversité et abîme les paysages.



L'arrivée du pin Douglas dans le Morvan, initié dans les années 1950, a profondément modifié les paysages et les écosystèmes. À Brassy, petite ville située au nord du Parc naturel du Morvan, le changement est bien visible. « *Il y a 25 ans, il n'y avait pas de sapins ici. Aujourd'hui, on est cernés, on sent l'étau qui se resserre* », explique Frédéric Beaucher. Derrière la terrasse de sa maison en bois, la colline couverte de résineux et balafrée par une coupe à blanc appuie son propos. Partout dans le Morvan, les forêts de feuillus sont peu à peu remplacées par des monocultures de résineux aux conséquences environnementales dramatiques : appauvrissement et acidification des sols, pollution des eaux liée aux amendements apportés pour combler l'épuisement des sols, destruction des cours d'eau forestiers, etc. (voir articles pages précédentes)

Face à ce désastre, Frédéric Beaucher et quelques amis viennent de créer un groupement forestier : le Chat Sauvage. Celui-ci achète des parcelles forestières avant qu'elles ne tombent dans les mains de grands groupes sylvicoles qui les remplaceraient par des cultures intensives de résineux. C'est le modèle initié par Autun Morvan Écologie, une association à l'origine d'un groupement forestier créé il y une douzaine d'années afin de faire de la « *sylviculture proche de la nature* » (voir encadré). Les groupements forestiers sont une forme juridique est très intéressante dans un contexte qui favorise les gros propriétaires. En effet, lorsqu'une parcelle de moins de quatre hectares est mise en vente, la loi donne la priorité aux propriétaires riverains. Ainsi, plus on dispose de parcelles, plus on a de chances d'en acquérir de nouvelles. « *En noyautant le massif, on fait un peu obstacle à ceux qui veulent planter des résineux* », résume

Frédéric Beaucher. Mais pour le Chat Sauvage, contrairement au groupement d'Autun Morvan, la sylviculture, même raisonnée, n'est pas la priorité : « *L'objectif numéro un est le maintien de la biodiversité et de la qualité des paysages*. »

L'idée trouve rapidement des adeptes et le groupement démarre avec une quarantaine de sociétaires au printemps 2015. « *Les sociétaires ne sont pas des professionnels de la forêt et nous n'avons pas tous la même culture politique, mais tout le monde est pour la préservation de la forêt* », indique Frédéric Beaucher. Pour faire écho aux deux courants en débat au Chat Sauvage, certaines parcelles seront entièrement abandonnées aux bons soins de la nature, tandis que sur d'autres, l'humain interviendra « *en douceur* » pour favoriser certaines essences ou certains arbres. Et en cas d'exploitation du bois, ce sera sous forme de prélèvements raisonnés, pour un usage local.

« EN NOYAUTANT LE MASSIF, ON FAIT UN PEU OBSTACLE À CEUX QUI VEULENT PLANTER DES RÉSINEUX »

SE RÉAPPROPRIER LES FORÊTS

Les sociétaires ne prennent pas des parts au Chat Sauvage pour gagner de l'argent. Les parcelles acquises ne le sont pas sur des critères de rentabilité, mais pour leur intérêt dans la préservation de l'environnement. Pour l'évaluer, un comité scientifique va être créé. Composé de professionnels de la forêt et des milieux naturels, il aura aussi comme mission d'orienter la gestion des parcelles acquises et, à terme, de créer des liens avec des instituts de recherche qui pourraient être intéressés par ces parcelles pour réaliser des études environnementales. Il est prévu que tous les frais de fonctionnement soient couverts par la vente de bois et que l'éventuel excédent soit réinvesti dans l'achat de nouvelles parcelles et non pas partagé entre les membres du groupement. Le prix de la part est de 200 € et les parcelles boisées sont achetées au prix du marché, soit environ 3.000 € par hectare.

Pour le moment, le Chat Sauvage est propriétaire de 4 ha et dix autres sont en cours d'acquisition. Il détient essentiellement des petites parcelles considérées comme ayant peu de valeur économique, et devrait même acquérir une portion de forêt déjà coupée à blanc. Car même chez les vendeurs sensibles à la démarche écologique, la culture est forte de retirer le bois avant de vendre les parcelles. À terme, le Chat Sauvage souhaite être propriétaire de 150 à 200 ha. « *S'il est intéressant d'atteindre une taille critique suffisante pour une gestion pertinente, je suis favorable à ce qu'il y ait plusieurs petits groupements forestiers de proximité plutôt qu'un gros. Cela permet d'obtenir facilement des informations sur les parcelles alentour, d'être en contact avec nos voisins et de restaurer le lien entre les populations et leur forêt* », explique Frédéric Beaucher.

Jusqu'à présent, les gros propriétaires forestiers de la région n'ont pas cherché à mettre des bâtons dans les roues du jeune Chat Sauvage. « *Politiquement, on n'est pas dupes. On sait qu'on ne remet pas en cause le système* », indique Frédéric Beaucher. « *Il existe d'autres mouvements, y compris de l'arrachage de jeunes plants. Nous, nous restons dans un cadre légal. Mais en termes de biodiversité, ce que l'on fait n'est pas nul* ».

Sonia

À AUTUN, L'UN DES PREMIERS GROUPEMENTS FORESTIERS DE RÉSISTANCE

Créé en 2003 par l'association Autun Morvan Écologie pour lutter contre l'enrésinement du Morvan et montrer qu'il était possible de pratiquer une sylviculture rentable, accessible à tous les propriétaires et moins destructrice de l'environnement, le groupement forestier de sauvegarde des feuillus du Morvan regroupe aujourd'hui environ 500 sociétaires propriétaires collectivement de quelque 250 ha répartis sur l'ensemble du massif du Morvan. Les parcelles, labellisées FSC, sont gérées en futaies irrégulières, c'est-à-dire sans coupe rase, avec des prélèvements ponctuels. Les débouchés sont pour le moment les mêmes que ceux des industriels de la forêt (énergie et construction), mais la gestion est collective et les revenus du bois servent à payer les frais de fonctionnement. Les sociétaires ne perçoivent aucun dividende et s'engagent surtout « par amour pour la forêt », explique Thierry Colin, cogérant du groupement.

LES MÉGA CENTRALES À BOIS NE SONT PAS ÉCOLO

L'industrialisation de la forêt est silencieusement en route : des centrales géantes se mettent en place, qui demandent des volumes de bois énormes que seules peuvent fournir des exploitations standardisées. Gain écologique : négatif. Pour le climat, pour la biodiversité, et pour l'économie locale.

De 14 % aujourd'hui à 32 % en 2030 : la loi de Transition énergétique veut donner aux énergies renouvelables une part importante dans le mix énergétique français. La première d'entre elles est le bois, qui a fourni en 2012 dix millions de tonnes équivalent pétrole sur les 22,4 millions de tep de production primaire d'énergie renouvelable en France – soit le double de l'hydraulique, qui devance elle-même de loin le vent et le soleil.

L'enjeu du bois-énergie est donc majeur. Et depuis 2005, la Commission de régulation de l'énergie a mené quatre appels d'offre de projets de centrale de cogénération, valorisant simultanément le bois en chaleur et en électricité.

En 2011, le dernier appel d'offre, dit « *CRE 4* », a retenu quinze projets pour un total de 420 mégawatts (MW), marquant un changement d'échelle de la filière bois-énergie, désormais orientée vers de plus grandes unités de production. Surtout, il ouvre la porte à des centrales uniquement électriques.

« UNE FORÊT N'EST PAS UN PUITS DE PÉTROLE »

Prévue pour entrer en opération en 2015, la centrale de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, symbolise cette croissance industrielle. Ancienne centrale thermique à charbon, elle est reconvertie en plus grosse centrale biomasse de France, avec une puissance de 150 MW d'électricité, sans cogénération.



Ce développement massif de la filière bois-énergie remet pourtant en cause les fondements-mêmes qui la justifiaient : le bois peut-il encore être considéré comme une énergie écologique ?

Le postulat de départ est que, non seulement la ressource est renouvelable, mais qu'elle est abondante. Le dernier inventaire forestier réalisé par l'Institut géographique national estime ainsi que 30 % du territoire métropolitain est recouvert de forêt. Et la ressource croît : « *La production biologique des forêts a augmenté depuis qu'on l'évalue* », reconnaît Richard Fay, du collectif SOS Forêt.

Pour la compagnie E.ON, qui aura besoin de 850.000 tonnes de bois par an dans l'exploitation de la centrale de Gardanne qu'elle reconvertit, l'argument justifie le projet : « *Dans la région PACA, la forêt représente la moitié du territoire régional, sachant que la surface a doublé en peu de temps, pour une production annuelle de 2,5 millions de tonnes de bois* », a expliqué sur FR3 Pierre-Jean Moundy, responsable des relations institutionnelles biomasse du groupe allemand.

Mais il s'agit d'un volume théorique : « *On ne peut pas raisonner seulement en production de bois, il faut prendre en compte aussi l'âge, la qualité et l'accessibilité du bois* », observe Jérôme Freydier, ingénieur à l'Office National des Forêts (ONF).

D'autant plus que d'autres industries ont besoin de bois : le mobilier ou la papeterie, notamment. La papeterie de Tarascon vient concurrencer l'approvisionnement de Gardanne. Cette pression accrue sur la ressource pourrait remettre en cause sa pérennité. « *On n'exploite pas une forêt comme on exploite un puits de pétrole. La question du pas de temps est fondamentale : le bois nécessite une gestion raisonnée* », insiste Serge Defaye, vice-président du Comité interprofessionnel du Bois-énergie.

LA GUERRE DU BOIS

Opposée au projet Syndièse, à Saudron (Haute-Marne), dans lequel le CEA veut utiliser la biomasse forestière pour produire des agrocarburants de deuxième génération, l'association Mirabel constate la même difficulté d'« *adéquation avec les potentialités réelles de la ressource* » : « *Si on prélève trop, on décapitalise la forêt et la ressource ne peut plus être considérée comme renouvelable* ».

Cette nouvelle « *guerre du bois* » pose donc la question de la pertinence de son utilisation à des fins énergétiques. Si l'énergie est majoritairement valorisée sous forme de chaleur, le rendement est « *excellent* » selon la Fedene (Fédération des services énergie environnement). Mais la tendance actuelle est surtout de produire de l'électricité.

Fin 2013, la France comptait déjà 28 sites de production d'électricité à partir de cette « *biomasse solide* », pour une puissance totale de 304 MW. Mais quand on n'utilise la combustion du bois que pour produire de l'électricité, le rendement énergétique est médiocre, de l'ordre de 30 %. « *Pour dix arbres coupés, trois seulement serviront vraiment à faire de l'électricité. Le reste part sous forme de chaleur* », détaille Jean Ganzhorn, ingénieur en énergie. Le rendement net, prenant en compte l'énergie « *grise* » nécessaire à la production elle-même, ne serait même que de 18 % : « *Sur les trois arbres, la moitié est utilisée pour l'ensemble du processus* ».

Sans cogénération, produire de l'électricité à partir du bois serait donc une « *aberration* ». « *Brûler du bois sert à faire de la chaleur, et si on peut récupérer de l'électricité, tant mieux. Mais l'inverse n'a pas de sens* », dit Jean Ganzhorn.

UNE ÉNERGIE « PROPRE » : QUEL IMPACT CARBONE ?

Il faudrait également chercher la cohérence dans le dimensionnement des usines, afin de réduire au maximum les émissions de CO_2. « *Il faut rester dans des infrastructures de taille moyenne, proches de la ressource, et ne pas tomber dans une logique de concentration industrielle* », explique Serge Defaye.

Car le bilan carbone ne se calcule pas seulement lors de la combustion du bois : « *Il y a aussi toutes les étapes de récolte, de transformation et de transport* », énumère Frédéric Amiel, chargé de mission à Greenpeace. Le rapport de l'ONG sur la « *biomascarade* » dénonce ainsi « *les fausses allégations de carbo-neutralité [qui] cachent des impacts climatiques majeurs*. »

> « BRÛLER DU BOIS SERT À FAIRE DE LA CHALEUR, ET SI ON PEUT RÉCUPÉRER DE L'ÉLECTRICITÉ, TANT MIEUX. MAIS L'INVERSE N'A PAS DE SENS . »

À ce compte, la centrale de Gardanne devrait ainsi se révéler bien moins neutre que sa présentation officielle ne l'affirme : il faudra chaque jour que 250 camions acheminent un bois prélevé dans un rayon de 400 km, et importer du bois du Canada pour compléter l'approvisionnement que la ressource locale ne suffira pas à garantir.

Cette absurdité n'est pas spécifique à la France. « *Prises ensemble, les centrales à biomasse de Grande-Bretagne nécessitent 60 millions de tonne de bois par an. C'est environ sept ou huit fois la production annuelle des forêts du Royaume-Uni* », assure Nicholas Bell, du réseau SOS Forêt. Ces importations massives de bois soulèvent d'autres problèmes comme l'accaparement des terres, comme l'explique un rapport récent de l'association Biofuel Watch.

« *La biomasse-énergie est valable dans certaines conditions* », conclut Jean Ganzhorn. Soucieux de la « *juste mesure* », Serge Defaye défend pour cela un raisonnement multicritère et progressif : « *Est-ce que j'ai du bois, en circuit court, sans conflit d'usage ? Si oui, quels sont mes besoins en chaleur ? À partir de ces réponses, on peut réfléchir à faire de l'électricité, qui n'est qu'un sous-produit de la démarche* ». Le problème, c'est qu'industriels et décideurs suivent la démarche inverse…

Texte : Barnabé Binctin
Dessins : Tommy Dessine
Un article de



www.reporterre.net

LES FORÊTS CERTIFIÉES SONT-ELLES DURABLES ?



Environ 10 % des forêts mondiales sont certifiées, principalement par FSC ou PEFC. Ces deux labels sont censés garantir que le bois ou ses produits dérivés proviennent de forêts gérées de manière durable et responsable. Ces certifications sont nées d'un compromis entre les industriels et des ONG, mais sur le terrain, la balance penche plus du côté du commerce que de la préservation des forêts.

Il n'est pas rare de voir à l'orée d'une forêt de petites pancartes accrochées aux arbres sur lesquelles on peutparfois lire : « *Forêt gérée durablement et certifiée* ». En sous-titre : « *Pour assurer l'avenir de cette forêt, achetez des produits en bois certifié* ». Celles-là sont signées PEFC. On retrouve ensuite ce logo dans les scieries ou les magasins, sur des lames de planchers, du papier, des meubles, des mouchoirs, etc. On peut aussi trouver sur certains emballages le sigle du FSC, une autre certification forestière. Ces labels sont souvent identifiés comme un gage de confiance par les consommateurs, qui croient acheter un produit en bois issu de forêts durablement gérées.

Pourtant, pour les professionnels de la filière bois, ces labels sont avant tout un bizness. Les marchandises estampillées avec despetits arbres verts se vendent de plus en plus, et ils ont l'avantage de verdir l'image des entreprises. Les accusations de greenwashing, cette utilisation marketing d'arguments environnementaux qui n'en sont pas vraiment, sont nombreuses et anciennes. Car FSC et PEFC sont d'abord des marques, pour lesquelles les vues commerciales prennent le pas sur les considérations écologiques. Aucune de ces deux certifications n'est ainsi parvenue à régler le problème de la déforestation, causée par le commerce international de bois, pas plus qu'elles ne freinent la transformation de l'écosystème forestier en plantations de monocultures.

FSC, pour Forest Stewardship Council, ou Conseil de Soutien de la forêt, voit le jour en 1993. C'est un an après la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement de Rio, qui soulignait les problèmes de déforestations dans les forêts tropicales d'Amérique, d'Afrique ou d'Asie. La population commençait à s'en émouvoir et les

principales ONG menaient des campagnes de boycott contre les bois tropicaux depuis 1986. Face aux reproches de la société civile, l'Organisation internationale des Bois tropicaux (OIBT), une organisation intergouvernementale, met d'accord ses partenaires sur le principe d'un système volontaire d'éco-certification du bois. C'est dans ce contexte que WWF lance FSC, avec d'autres ONG comme Greenpeace. Cette initiative a reçu l'appui de la Banque mondiale et de professionnels de la filière bois. « *Les industriels eux-mêmes ont donc directement participé au compromis trouvé par l'OIBT sur l'éco-certification. Le fait de ne pas conclure d'entente avec les grandes ONG écologistes, les moins radicales, aurait eu des conséquences beaucoup plus graves sur leur activité* », analyse un article[1] de la Revue Forestière. Le commerce du bois se poursuit donc dans un climat plus serein, tandis que les standards du FSC deviennent les conditions pour accéder au marché porteur des bois certifiés.

DES STANDARDS DIFFÉRENTS SELON LES PAYS

Le système de gestion responsable du FSC est basé sur 10 principes : respect du cadre règlementaire, légalité de la propriété foncière, respect des droits des peuples autochtones, respect du droit des travailleurs, prise en compte des services environnementaux et sociaux de la forêt, réduction de l'impact humain, établissement d'un document de gestion, suivi de la gestion et de ses impacts, maintien des forêts à haute valeur de conservation et aménagement des plantations comme un complément à la gestion des forêts naturelle. Ces standards sont ensuite adaptés aux contextes nationaux.

L'engouement pour ce marché pousse les propriétaires et les industriels du vieux continent à créer en 1999 le Programme européen des forêts certifiées (PEFC). « *Nous avons monté PEFC en réaction à la certification FSC qui ne convenait pas à la forêt européenne, largement privée et morcelée* », plaide Stéphane Marchesi, le secrétaire général de PEFC France. PEFC s'ouvre pourtant très vite à l'international, en se renommant en 2001 « *Programme de reconnaissance des certifications forestières* ». S'il est vrai que les forêts ne se ressemblent pas d'une région à l'autre, la création de PEFC répond aussi à d'autres ambitions. « *Après avoir admis que la certification devenait une réalité du marché, ils ont refusé de se soumettre aux exigences des ONG, considérant que c'était aux professionnels de définir les règles* », écrivent deux chercheurs de AgroParisTech et de l'Université de Nice Sophia Antipolis dans une publication[2].

« Après avoir admis que la certification devenait une réalité du marché, les propriétaires forestiers et les industriels du bois européens ont refusé de se soumettre aux exigences des ONG, considérant que c'était aux professionnels de définir les règles . »

Le système de gouvernance de FSC peut en effet paraitre trop contraignant pour l'industrie. Il repose sur trois chambres disposant du même nombre de voix : une économique (propriétaires, exploitants, entreprises de transformation, distributeurs…), une sociale (syndicats de travailleurs, associations de défense des peuples autochtones, des consommateurs…) et une environnementale (ONG, scientifiques…). « *Ce système reflète les objectifs du développement durable, il est basé sur l'équilibre entre les trois fonctions de la forêt* », explique Guillaume Dahringer, directeur technique de FSC France. S'il se revendique aussi du développement durable, PEFC ne donne pas le même poids à ces composantes. Les décisions sont prises par trois collèges, celui des producteurs (propriétaires ou leurs représentants nationaux), celui des transformateurs(tous les industriels du secteur) et celui des usagers de la forêt, qui noiela seule organisation environnementale à soutenir PEFC, France nature environnement (FNE), parmi l'assemblée des départements de France, celle des chambres d'agriculture, le comité 21, la fédération nationale des chasseurs et celle des sociétés des amis des forêts. Deux collèges sur trois représentent des intérêts économiques, contre un seul qui représente différentes composantes de la société civile. Le déséquilibre porte préjudice à l'écologie et au social, au profit du commerce.

PEFC s'appuie lui aussi sur des « *méta-standards* », qui sont ceux de la conférence ministérielle d'Helsinki de 1993 pour la protection de la forêt en Europe. Les six critères alors reconnus pour une gestion durable des forêts sont : la conservation et l'amélioration des ressources forestières, le maintien de la santé et de la vitalité de ces écosystèmes, l'encouragement des fonctions de production des forêts, la protection du milieu pour les sols et l'eau et le maintien de ses fonctions socio-économiques. PEFC laisse une grande marge de manœuvre à ses filières nationales, et peut englober des certifications existantes sur la base d'une reconnaissance mutuelle.

1 : Revue Forestière Française LIII-6-2001, Gérard Buttoud (Engref) et Alain Karsenty (Cirad)

2 : Décisions stratégiques dans la rivalité entre standards de qualité : le cas de la certification forestière

Mais comment cela se traduit-il sur le terrain ? Ces deux labels ont assurément amélioré certaines pratiques forestières, surtout dans les pays qui ne disposent pas d'une législation solide sur le sujet. Ils garantissent une régénération de la ressource en bois par la plantation d'arbres, mais les forêts certifiées ne se distinguent pas beaucoup des autres forêts de production. Les deux labels autorisent la mise en place de grandes surfaces industrielles de monoculture gagnées sur des forêts anciennes et les coupes rases ne sont pas proscrites. La production et la consommation de bois certifiés sont encouragées, ce qui se traduit par plus de pression sur la ressource. Tout cela dans le cadre d'un marché qui profite surtout au Nord et qui continue de désorganiser la gestion des forêts du sud au profit des industriels.

On peut citer le fait que FSC prévoit de classer hors zone de production 10 % de la forêt, ce qui revient à établir des zones de conservation. Mais cette pratique est critiquée puisqu'elle permet de faire à peu près ce que l'on veut dans les 90 % restant. L'exploitation des forêts FSC est aussi censée respecter les droits légaux et coutumiers des peuples autochtones. PEFC, lui, ne va guère au-delà de la législation. En France, il donne quelques chiffres ou suggestions, comme la recommandation de laisser au moins un arbre mort et un arbre à cavité par hectare, de « *tendre vers une taille des coupes rases d'un seul tenant* » inférieure à 2 hectares en zone de forte pente et 10 ha ailleurs. Il préconise aussi de laisser du bois mort par terre pour enrichir le sol et de ne pas recourir aux engrais et fertilisants, mais sans l'interdire formellement.

UN PARKING CERTIFIÉ PEFC

« Les forêts primaires sont rasées, incendiées au napalm et éco-certifiées PEFC. »

Les cas avérés de pratiques forestières incompatibles avec une gestion « *durable* » ne sont pas rares, que ce soit dans des forêts certifiées FSC ou PEFC, pour qui les critiques sont encore plus vives. Mise à part FNE, presque toutes les associations écologistes dénoncent une supercherie. L'association Les Amis de la Terre mentionne dans un communiqué daté de 2010 qu'en Tasmanie, « *les forêts primaires sont rasées, incendiées au napalm et écocertifiées PEFC* ». L'association australienne The Wilerness Society dit avoir reçu un document qui révèle que les entreprises forestières et l'Australie s'étaient entretenues avec PEFC, contre rémunération, sur le plan de communication à adopter face aux ONG. Plus anecdotique, mais révélateur du fonctionnement de PEFC, un habitant du plateau de Millevaches a réussi la même annéeà faire certifier un parking et une station-service. PEFC n'avait pas vérifié si les parcelles déclarées correspondaient bien à de la forêt. De plus, ce label s'obtient dès 70 % de matière bois certifié PEFC dans la composition d'un produit.

FSC a la réputation d'être plus fiable et contraignant, mais cette certification n'échappe pas aux polémiques. Un reportage, lui aussi datant de 2010, mené par des journalistes belges, démontre par exemple l'impact d'une culture d'eucalyptus de 100.000 ha certifiée FSC au Brésil. L'entreprise de papèterie Veracel a planté en monoculture cette essence exotique sur de la forêt existante ou sur des terres de pâture achetées aux petits paysans, qui se retrouvent aujourd'hui démunis. Veracel utilise des insecticides et des herbicides pour se débarrasser de la végétation locale. Cette affaire avait un peu valeur de test pour les associations écologistes qui attendaient de savoir si l'entreprise pourrait continuer à adhérer à FSC. Le label réplique en menant son enquête, qui incrimine la société de certification qui a délivré l'agrément. FSC lui retire son autorisation d'exercer, mais seulement au Brésil. Veracel n'a jamais été suspendu et bénéficie encore aujourd'hui d'une certification. Greenpeace commence à émettre quelques réserves à propos de FSC et quelques ONG ont déjà quitté le navire.

Un observatoire indépendant, FSC-Watch, surveille le label et a dressé la liste des « *pires choses* » permises avec la bénédiction de FSC. Ils dénoncent d'abord le conflit d'intérêts à la base de la certification, car une société qui veut se faire certifier FSC choisit et paie l'organisme certificateur. Il est donc dans l'intérêt de ces sociétés de ne pas faire un contrôle trop strict pour que les clients les rappellent l'année prochaine. Les plantations industrielles en monoculture sont certifiées, en dépit de leurs impacts sur l'environnement et sur les populations locales. Comme avec l'exemple de Veracel, le certificat n'est pas remis en cause en cas de manquements constatés, mais des correctifs sont demandés. Le

consommateur peut donc acheter un bois certifié alors qu'il n'est pas conforme aux standards FSC. Le label en délivre en fait trois : FSC pur, qui signifie que la totalité du produit provient de forêts certifiées FSC, FSC mixte, qui peut contenir jusqu'à 50 % de bois « *contrôlés* » FSC (contrôles non réalisés selon FSC-Watch), c'est-à-dire pas certifiés, et FSC recyclé pour le papier, qui doit contenir au moins 75 % de produits FSC recyclés. Le fait que FSC contribue au programme de compensation carbone est aussi critiqué, tout comme la certification de forêts primaires, un mécanisme d'enregistrement et de traitement des plaintes qui ne fonctionne pas et l'inaction de FSC face à ces critiques, malgré le départ de nombreuses ONG.

Aujourd'hui, environ 10 % des forêts du monde sont certifiées, très majoritairement par FSC et PEFC. Les deux tiers de ces forêts sont gérés avec les standards de PEFC, soit 268 millions d'hectares. PEFC recense 750.000 propriétaires et plus de 16.000 entreprises partenaires dans le monde. En France, PEFC couvre plus de 8,1 millions d'hectares, dont 2,4 millions en Guyane et 3 millions de forêts publiques en métropole, ce qui représente 20 % de la forêt privée en France métropolitaine et 67 % des forêts publiques, dont la totalité des forêts domaniales. En comparaison, FSC ne gère que 29.000 ha en France. La domination de PEFC peut s'expliquer par le fait que cette certification est plus facile à obtenir, parce que ses exigences sont moindres et que son coût est beaucoup plus faible.

L'adhésion à PEFC est même automatique, après l'envoi d'un formulaire et d'un chèque d'un montant de 20 €, plus 0,65 € par hectare (au-delà de 10 ha). Aucun contrôle préalable n'est donc requis pour accéder à PEFC, qui prône une logique d'amélioration continue. C'est l'une des différences essentielles avec FSC. « *Avec FSC, nous sommes dans une approche de performance, les propriétaires doivent prouver qu'ils respectent déjà nos critères avec un audit initial effectué par un organisme certificateur. Tous les porteurs du certificat sont contrôlés chaque année, ce qui permet une meilleure prise en compte de la biodiversité et du droit du travail par exemple* », explique Guillaume Dahringer. Cela apporte plus de crédibilité au système, malgré les failles que l'on a pu constater, mais c'est aussi pourquoi une certification FSC coûte plusieurs milliers d'euros par an.

DES AUTO-CONTRÔLES

Pour les adhérents à PEFC, les contrôles sont presque inexistants. En 2013, les différentes déclinaisons régionales de PEFC ont réalisé 496 contrôles pour plus de 63.000 propriétaires adhérents, ce qui représente un taux de 0,78 %. Une grosse coopérative contrôle elle-même ses adhérents et l'ONF se contrôle lui-même. « *On fait des contrôles par échantillonnage, avec une formule recommandée par les normes internationales. Si nous avions plus de moyens, nous pourrions faire plus de choses, mais le consommateur n'est pas prêt à payer plus cher pour du bois certifié* », se justifie Stéphane Marchesi. Les propriétaires ne sont même pas tenus de respecter immédiatement le cahier des charges. Celui-ci mentionne que le propriétaire de plus de 10 ha doit « *disposer ou s'engager à disposer dans un délai de trois ans à partir de la date d'adhésion, d'une garantie ou pré-*



somption de garantie de gestion durable définie par la loi forestière du 9 juillet 2001. » En clair, il faut se contenter de s'engager à respecter la loi dans un délai de trois ans pour vendre son bois avec l'étiquette PEFC.

Pour le secrétaire général de PEFC France, la priorité reste l'alimentation de la filière. « *Les marchés publics exigent maintenant 100 % de bois certifiés, et ils représentent 20 % du CA de la filière. Il faut développer la mobilisation du bois dans un cadre d'une gestion durable des forêts. Pour cela, elle doit pouvoir fournir du bois demandé par les industriels. Il conviendrait de mobiliser davantage la forêt.* » Pour lui, la mission de PEFC est plus pédagogique que contraignante. « *Nous sommes dans un système d'amélioration continue, pour faire progresser l'ensemble des forestiers, les sensibiliser et les responsabiliser-sur leurs pratiques de gestion durable. C'est important que tous les professionnels de la forêt se rendent compte qu'ils ont un devoir vis-à-vis de la société. Si un standard n'était accessible qu'à une toute petite minorité, qu'est-ce que cela changerait ?* »



Pour avoir le droit d'arborer le label PEFC, les produits doivent contenir seulement 70 % de matière bois certifié.

ÉVOLUTION DES STANDARDS

Pour Julie Marsaud, coordinatrice du réseau forêt à FNE, « *PEFC est une démarche volontaire, intéressante à mettre en place, mais qui ne remplacera jamais une bonne législation. Il faut que l'on soit vigilant à ce qu'il n'y ait pas de recul lors de la révision tous les cinq ans du cahier des charges. Nous sommes toujours à la recherche d'un consensus, c'est un des principes de la certification forestière, de concilier des acteurs avec des intérêts divergents. Il faut que les propriétaires et les exploitants fassent encore des efforts. Ce n'est pas satisfaisant, mais on arrive à se retrouver dans les principes. Le but est d'arriver à progresser rapidement, tout en étant réaliste avec des systèmes opérationnels sur le terrain.* » Du côté de FSC, Guillaume Dahringer défend un peu la même position, « *FSC n'est pas une révolution, plutôt une évolution lente. C'est la seule façon d'avancer, même si c'est frustrant.* »

> « C'EST IMPORTANT QUE TOUS LES PROFESSIONNELS DE LA FORÊT SE RENDENT COMPTE QU'ILS ONT UN DEVOIR VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ. SI UN STANDARD N'ÉTAIT ACCESSIBLE QU'À UNE TOUTE PETITE MINORITÉ, QU'EST-CE QUE CELA CHANGERAIT ? »

Reste à savoir dans quels sens les critères vont évoluer. La nouvelle version du cahier des charges de PEFC devrait clairement inscrire la filière dans la compétitivité, intégrer la notion du changement climatique et du choix des essences, peut-être ajouter un cahier des charges spécifique aux plantations et tenter de donner plus de moyens aux propriétaires pour régler les équilibres forêts/gibiers. Côté environnemental, FNE devrait se contenter de conserver les limitations de coupes rases à leurs niveaux actuellement recommandés. FSC a mis à la consultation du public son projet de standards pour la France, qui n'avait pas encore été officiellement adopté. Mais certaines associations écologistes regrettent déjà la disparition de la distinction entre forêt et plantation entre la première et la deuxième version du projet. La notion de zonage, qui sépare forêts de production et forêts de conservation, est quant à elle maintenue, ce qui limite la possibilité de prise en charge globale de l'équilibre forestier.

Ces labels ont sans doute contribué à la prise de conscience environnementale de certains professionnels de la forêt. Mais parier qu'une amélioration lente et régulée par le marché des pratiques forestières sera suffisante pour préserver les bénéfices écologiques, sociaux et économiques apportés jusque-là par toutes les forêts du monde semble dangereux. A-t-on vraiment le temps d'attendre des dizaines d'années que les standards soient satisfaisants ? Est-il normal que les acteurs économiques soient encore en mesure de dicter leurs règles ? Un changement rapide et radical de la politique forestière mondiale est-il possible ? Sylvain Angerand, responsable forêts aux Amis de la Terre n'accorde plus aucun crédit à ces labels et donne son avis sur cette question : « *ce n'est pas avec les certifications que l'on changera. Pour moi, ce n'est plus d'actualité. FSC s'aligne vers le bas, même si c'est le moins pire des deux. Il faudrait plutôt améliorer le contrôle citoyen et jouer sur la loi* ».

Guillaume

LE MARCHÉ DU CARBONE FORESTIER



Claire Cordel

Les forêts sont championnes du stockage de carbone. Un filon que les entreprises tentent d'exploiter pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, au grand dam des associations écologiques qui dénoncent un système aberrant.

Depuis 2005 et l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, les secteurs d'activité polluants des pays signataires doivent investir dans des projets de réduction des émissions ou de captage de carbone. Tout un marché a été instauré autour des quotas d'émissions et des crédits carbone. Schématiquement, les participants à ce marché carbone (États, entreprises…) doivent s'assurer de détenir autant de crédits carbone qu'ils émettent de tonnes de gaz à effets de serre. Pour atteindre leur objectif de réduction d'émissions, ils peuvent mettre en place des actions de réduction d'émissions (changement d'outil industriel, recours à des modes de transports moins polluants ou à des énergies renouvelables, captage de carbone, etc.), acheter des quotas auprès de ceux qui en ont trop, ou acheter des crédits issus de projets de réduction d'émissions.

Les forêts, considérées comme des puits de carbone, sont donc la cible idéale pour ceux qui doivent s'acheter ces « *droits à polluer* » . D'autant plus que les actions en forêt sont faciles à valoriser en termes d'image. Mais dans le cadre du marché européen d'échange de quotas, l'utilisation de crédits forestiers n'est pas autorisée. « *Il y a plusieurs explications à cela : les crédits forestiers doivent répondre à un enjeu de permanence, or si une forêt brûle, les tonnes de carbone sont réémises vers l'atmosphère. Il y a également des enjeux techniques pour mesurer précisément la séquestration du carbone en forêt* », explique Julia Grimault, chargée de recherche à CDC Climat, jusqu'à très récemment filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), principal propriétaire des forêts privées en France, et devenue une association dans l'économie du climat.

Cependant, à côté de ce marché carbone dit « *de conformité* », il existe tout un « *marché volontaire* » occupé par des acteurs qui souhaitent compenser leurs émissions sans y être obligés : petites entreprises, collectivités locales ou grandes entreprises qui souhaitent aller au-delà de leurs obligations pour verdir leur image. Dans ce cadre-là, les crédits carbone forestiers sont autorisés et s'obtiennent avec trois principaux types de projets : éviter des déboisements, reboiser, ou mettre en place une gestion forestière améliorée permettant de séquestrer plus de carbone, c'est-à-dire produisant plus de bois. Ces trois actions peuvent être menées partout dans le monde, quel que soit le lieu des émissions de l'entreprise qui les finance. En effet, le principe de la compensation carbone repose sur l'idée de neutralité géographique, c'est-à-dire que des gaz à effet de serre émis quelque part peuvent être compensés ailleurs. Néanmoins, en France, seule la troisième option, la gestion forestière améliorée, donne droit à des crédits carbone sur le marché volontaire.

EVITER PLUTÔT QUE COMPENSER

À l'échelle mondiale, le marché de conformité représente 1,4 gigatonne de $C0_2$, mais seul un million de tonnes de CO2 émane de projets forestiers. Les permis s'échangent autour de 8 € la tonne. Le marché volontaire est quant à lui beaucoup plus petit (73 millions de tonnes), mais les crédits forestiers s'y élèvent à 27 millions de tonnes. Bien que les prix soient inférieurs (autour de 4 € la tonne) et dépendants des projets, c'est un marché intéressant pour les professionnels de la forêt. Pour « *permettre aux entreprises et collectivités d'accéder aux marchés du carbone au travers de la filière forêt-bois française* », CDC Climat a créé le Club Carbone-Forêt Bois qui regroupe les acteurs français de la filière bois, des collectivités et des administrations.

Mais si pour CDC Climat, « *la compensation carbone est un outil intéressant pour les émissions que l'on ne peut pas réduire* », indique Julia Grimault, la plupart des ONG environnementales s'opposent fermement aux crédits carbones forestiers, quand ce n'est pas le principe même du marché carbone qu'elles combattent. « *Au mieux, la compensation carbone est censée "neutraliser"— c'est-à-dire maintenir à un niveau constant – les émissions de gaz à effet de serre alors que l'enjeu est bien de les réduire* », notent les Amis de la Terre. D'autres, comme FERN, une ONG européenne spécialisée dans les forêts, dénoncent le fait que le stockage de carbone dans les arbres est temporaire et que le reboisement en monoculture, écologiquement dramatique, est éligible aux crédits carbone au même titre que la protection des forêts primaires.

Sonia

L'ONF PROPOSE, LES COMMUNES DISPOSENT



Le code forestier confie la gestion des forêts publiques à l'ONF. Dans les forêts communales, l'organisme doit composer avec le conseil municipal, qui dispose de pouvoirs importants en ce qui concerne l'entretien et l'exploitation de sa forêt, mais les marges de manœuvre des municipalités se réduisent.

« *Les gens pensent parfois que l'on se retrouve largué dans la forêt et que l'on y fait ce que l'on veut, mais il ne faut pas se leurrer, nous sommes des producteurs de bois, notre but est de faire tourner une forêt de production à son maximum possible* », explique Pierre Kuentz, garde forestier depuis 40 ans à l'Office national des forêts (ONF). Comme lui, plusieurs milliers d'agents arpentent les forêts du domaine public, qui représentent 25 % de la surface de toutes les forêts et sur lesquelles l'ONF récolte 40 % du bois en France. L'Office assure la gestion des 1.300 forêts domaniales (1,7 million ha), propriétés de l'État et placées sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Le code forestier oblige aussi les collectivités territoriales à faire gérer leurs 15.600 forêts (2,9 millions ha) par l'ONF, qui doit garantir une production de bois tout en maintenant la ressource. « *Si rien n'était cadré, les propriétaires publics pourraient décider de ne pas faire de coupe, ou alors de tout couper. Nous sommes là pour ne pas leur laisser le choix, c'est une question de sécurité pour l'approvisionnement de la filière bois nationale et pour la pérennité de nos forêts* », ajoute le garde forestier.

L'ONF élabore tous les vingt ans des plans intermédiaires de gestion en concertation avec les communes forestières. « *Ce document d'aménagement constitue notre fil directeur. L'échelle de temps peut paraître longue, parce que supérieure à celle d'un mandat du conseil municipal ou encore à la période de temps durant laquelle un agent forestier occupe le même poste, mais reste très courte par rapport au cycle de la forêt. C'est, entre autres, une garantie pour assurer la continuité de la gestion dans le temps* », signale Antoine Durand, responsable de l'unité ONF de Baume-les-Dames dans le Doubs. Ce document dresse un inventaire de la forêt, fixe les objectifs de production, le type de renouvellement et le choix des essences. Il planifie également les récoltes de bois et les travaux d'investissements jugés nécessaires. « *Les communes propriétaires s'appuient sur notre soutien et nos conseils techniques pour la gestion de leur forêt. La construction d'un document d'aménagement est le résultat d'un travail de concertation entre la commune et l'ONF, encadré par des directives régionales édictées par les services de l'État* », précise Pierre Kuentz, qui dépend de Baume-les-Dames.

Ce qui pourrait paraître autoritaire ne l'est pas vraiment, car chaque année, les conseils municipaux se prononcent sur l'application de ce document d'aménagement. Les communes votent donc leur propre programme de coupe et de travaux, proposé par le garde forestier. Mais l'ONF ne dispose d'aucun moyen coercitif pour faire respecter le document d'aménagement. « *Lorsque les communes sont en désaccord avec nos propositions et ne veulent pas suivre nos conseils, nous les invitons en forêt pour leur expliquer ce plan. Il est donc nécessaire de construire une relation de confiance avec les élus pour nous permettre de travailler dans de bonnes conditions. Mais l'augmentation de la charge de travail et de la superficie gérée par les gardes forestiers rend parfois plus difficile l'instauration de telles relations avec les élus* », explique Antoine Durand. Chaque année, quand les agents ONF proposent des travaux aux communes, ils le font avec leur casquette commerciale. Si la municipalité décide de réaliser ces travaux, principalement de l'entretien dans les jeunes peuplements, elle a le choix entre l'ONF ou une entreprise privée qu'elle sélectionne après un appel d'offres concurrentiel. Le conseil municipal garde aussi le pouvoir de refuser certaines opérations, qu'il s'agisse d'un éclaircissement, d'un dégagement pour favoriser telle ou telle essence, de passer le girobroyeur après une coupe, etc. « *Si on n'a pas assez d'argent, on peut retirer certains travaux ou demander une coupe en plus. L'ONF vient alors pour nous expliquer les choses, ou nous conseiller sur les priorités. Mais en général, on sait qu'un chantier reporté coûtera beaucoup plus cher par la suite* », explique Claude Halm, maire de Fontaine-lès-Clerval, une des sept communes gérées par Pierre Kuentz.

> *Antoine Durand, responsable de l'unité ONF de Baume-les-Dames (Doubs), marque les arbres à abattre dans une forêt communale.*

LA COURSE AUX ÉCONOMIES

Outre ces activités marchandes, l'ONF perçoit un pourcentage sur tous les produits et les baux de la forêt, comme les ventes de bois, les droits de chasse, un emplacement de carrière ou d'éolienne. Son montant est de 12 % pour les communes de plaine et de 10 % pour celles situées en zone de montagne. Ces « *frais de garderie* » financent en partie la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts publiques, c'est-à-dire l'ensemble des missions que l'ONF a le devoir d'assurer : préservation du patrimoine, rédaction et application des plans d'aménagement, programmation des coupes à marquer, marquage des coupes, vente des bois pour le compte de la commune, programmation des travaux à faire réaliser, accueil du public, équilibre entre faune et flore, pouvoir de police, etc. « *Une nouvelle taxe forfaitaire de 2 € par hectare et par an a été instaurée il y a quelques années avec l'objectif d'augmenter la participation des communes au financement du régime forestier et de faire contribuer toutes les communes, même celles qui ne vendent pas de bois* », ajoute Antoine Durand. En complément de ces sources de revenus, le financement du Régime forestier est assuré à 85 % par le « *versement compensateur* » de l'État.

Pour réduire ces dépenses, l'État souhaite augmenter la contribution des communes au financement de l'ONF. À l'automne 2014, le gouvernement avait ainsi envisagé de faire passer les frais de garderie de 12 à 18 % pour les communes de plaines et de 10 à 15 % pour les communes de montagnes. La taxe à l'hectare sur les forêts devait elle aussi passer en trois ans de 2 à 14 €. Devant la grogne des communes forestières et des syndicats de l'ONF, cette réforme n'a pas eu lieu. Ces derniers dénonçaient un projet qui s'apparentait à un démantèlement de l'Office et qui ouvrait la voie à une privatisation de la gestion des forêts publiques. En effet, la situation ne serait pas tenable longtemps si les communes devaient supporter le coût réel du travail effectué par l'ONF dans le cadre du régime forestier. Et dans un contexte de baisse des dotations aux communes, la gestion forestière reste l'une des seules marges de manœuvre budgétaires. Il pourrait alors vite devenir tentant de faire intervenir une gestion privée, qui peut-être moins cher, mais qui n'offrirait sans doute pas les mêmes garanties que l'ONF. « *Nous conservons une logique de long terme lorsque nous gérons la forêt, en restant raisonnable dans nos propositions, mais en essayant toutefois de ne pas trop nous censurer du fait des problèmes budgétaires* », avance Antoine Durand. « *Nous ne travaillons pas pour nous, mais pour nos arrières petits-enfants, avec des résultats qui seront visibles dans plus d'un siècle* ».

Guillaume

DES COUPES RASES À LA FORÊT JARDINÉE

La principale technique de gestion forestière s'appuie sur les coupes à blanc, une méthode brutale contestée par l'opinion publique et certains sylviculteurs. Il existe pourtant d'autres techniques, au moins aussi rentables sur le long terme, comme celle de la futaie irrégulière qui consiste à mélanger les âges et prélever continuellement le bois sur une parcelle

« *Les coupes rases entraînent des évolutions paysagères qui choquent le public, et sur le plan écologique ce n'est pas terrible non plus* », remarque Roland Susse, expert forestier indépendant. Ces coupes massives et soudaines constituent pourtant le cœur de la gestion sylvicole traditionnelle, celle dite en futaie régulière avec contrôle des surfaces. Cette méthode garantit à la fois le renouvellement de la ressource et l'exploitation économique des bois. Pour les forestiers, la notion de gestion durable s'est imposée très tôt, car il est aisé d'observer qu'une forêt met beaucoup plus de temps à pousser qu'il n'en faut pour la couper. Cette gestion par surface divise la forêt en plusieurs parcelles de même surface, comportant toutes une classe d'âges différentes. Ce système fonctionne par rotation et implique un renouvellement des peuplements à intervalles réguliers. Le cycle passe du stade de la régénération à la coupe dans une fourchette de temps généralement comprise entre 80 et 140 ans, un peu moins pour les résineux.

Crédit : Pro Silva

Le Suisse Henri Biolley, disciple d'Adolphe Gurnaud, est l'un des premiers à avoir appliqué une méthode sylvicole basée sur le prélèvement par arbre et non par surface.

Si l'on souhaite conserver la ressource, le taux de prélèvement doit être calculé en fonction du taux d'accroissement naturel de la forêt, c'est-à-dire la quantité de bois qu'une forêt est capable de « *fabriquer* ». S'il est de 2 % par an, on peut prélever chaque année 2 % de la forêt. Si l'on raisonne par surface, cela veut dire que l'on peut couper d'un coup 2 % de la forêt. « *Après l'ordonnance de Colbert en 1669, le code forestier confirme en 1827 la nécessité d'une planification de la gestion par surface, qui assure la présence de gros bois 200 ans plus tard* », précise Franck Jacobée, responsable ONF (Office national de la forêt) de l'accueil du public et de la biodiversité à Fontainebleau. Cette politique a permis de reboiser la France au cours du XIXe et du XXe siècle.

PRIVILÉGIER LA QUALITÉ

Mais ce n'est pas la seule voie possible. La Suisse a par exemple interdit depuis longtemps la pratique des coupes rases. Cela peut s'expliquer par la nature même de son terrain, largement montagneux. La gestion forestière était alors contrainte par la nécessité de maintenir en permanence le couvert forestier pour éviter l'érosion des sols, les coulées de boues, les avalanches, etc. « *Des forestiers comme Adolphe Gurnaud ont contribué à définir une autre technique sylvicole, avec une logique de prélèvement par arbre et non par peuplement ou surface. Cette pratique a connu un nouvel essor avec la création de Pro Silva dans les années 80, puis avec celle de l'Association Futaie Irrégulière* », dit Franck Jacobée, convaincu de la méthode, tout comme Roland Susse. Les techniques de Pro Silva et de la futaie irrégulière tendent vers une gestion forestière productive, proche de la nature, mélangée et stable dans le temps.

« *On a évolué vers un système plus jardiné, on voulait*

plus de liberté, avec une diversité des âges, des grosseurs et des essences. On prélève du gros bois en visant la meilleure qualité possible. Avec ce système, on sort de la logique productiviste tout en ayant la conscience de préserver le capital, de le faire fructifier et de limiter nos dépenses », ajoute l'expert forestier. « *On essaie de comprendre et de s'appuyer sur le fonctionnement du milieu pour économiser sur les travaux, par exemple pour éviter d'avoir à acheter des plants. Nous cherchons à privilégier les qualités individuelles des arbres au lieu de considérer le peuplement forestier comme un ensemble homogène, uniquement perçu en fonction de ses caractéristiques moyennes* », plaide Franck Jacobée. Avec cette approche qualitative, les arbres les plus prometteurs peuvent grandir jusqu'à ce qu'ils atteignent leur plein potentiel, et non jusqu'à la date planifiée de leur coupe. Les autres sont coupés au fur et à mesure pour favoriser ceux que l'on souhaite et pour assurer la régénération. Une forêt diversifiée conserve l'avantage d'une continuité paysagère et sera aussi plus résistante aux tempêtes et aux maladies.

Coupes rases ou coupes de régénération

Pour un néophyte, les coupes rases peuvent facilement se confondre avec un autre type de coupe, celle de régénération qui offre à peu près la même impression visuelle. Mais dans la coupe de régénération, des arbres semenciers sélectionnés sont laissés sur pied au moment de la grosse coupe. Ils seront prélevés quand les jeunes pousses seront assez nombreuses pour permettre une régénération naturelle.

DES TECHNIQUES ALTERNATIVES PLUS DIFFICILES À METTRE EN OEUVRE MAIS PLUS EFFICACES

Selon ses promoteurs, la gestion en futaie irrégulière donne avec le temps des résultats économiques au moins équivalents à ceux obtenus en futaies régulières. Mais les évolutions sont lentes dans le monde forestier qui a du mal à entrevoir autre chose que le système de gestion par surface, qui reste une valeur sûre.

Au côté des autres modes de traitements possibles pour la gestion d'une forêt, la méthode de gestion en futaie irrégulière est enseignée sur les bancs de l'école forestière de Nancy dont Antoine Durand est sorti il y a trois ans « *en étant à 100 % pour la futaie irrégulière* ». Il est aujourd'hui responsable d'une unité territoriale de l'ONF et son avis n'est plus aussi tranché. Il remarque des avantages et des inconvénients dans chacune de ces deux formules. « *Le traitement irrégulier pose rarement problème pour des forêts constituées essentiellement d'essences tolérant bien l'ombrage, comme le sapin ou le hêtre. C'est moins évident à mettre en œuvre lorsque l'on souhaite favoriser des essences dite de lumière, comme le chêne par exemple. La futaie irrégulière demande un suivi fin et rigoureux, une grande connaissance de la forêt gérée, et surtout une bonne continuité dans les actions sylvicoles. Il est plus aisé de décrire, planifier ou cartographier les actions dans le cadre du traitement régulier, ce qui rend la transmission de l'information plus facile. C'est peut-être l'une des raisons qui expliquent que ce choix soit encore souvent retenu.* »

Les coupes rases ou de régénération ne sont pas totalement proscrites par les partisans de la futaie irrégulière. Celles-ci peuvent par exemple être nécessaires quand le peuplement n'est pas de bonne qualité. « *Dans ce cas, il vaut mieux repartir sur de bonnes bases* », indique Roland Susse. Mais pour se rapprocher du cycle naturel, les mises en lumière brutale ne seraient pas une piste à privilégier. Dans une gestion en futaie irrégulière, des éclaircies bien choisies peuvent favoriser les chênes par exemple. Les arbres plus âgés conservent leur rôle éducateur auprès des plus jeunes, qui doivent monter haut et droit pour aller chercher la lumière au-dessus de l'ombre. Le métier de forestier change aussi, la futaie irrégulière demande plus d'observation, de connaissances et même d'instincts. Ce n'est pas une « *sylviculture presse-bouton : couper, planter, attendre* », comme le dit Roland Susse. « *Avec cette méthode, on remet l'humain au centre de la gestion forestière, on valorise ses compétences et cela permet au forestier de mieux s'accomplir dans son métier.* »

Guillaume


Crédit : Pro Silva

Exemple de futaie jardinée, en Auvergne, où la diversité des essences, des grosseurs et des âges est favorisée.

EN GRÈCE, L'INSURRECTION TARDE À VENIR

Après la capitulation de Tsipras, certains espéraient que les Grecs se détourneraient pour de bon des partis politiques. Ils s'attendaient à voir les gens s'organiser, les rues s'embraser et le gouvernement tomber. Mais ce n'est pas exactement ce qu'a constaté Emmanuel, journaliste en quête d'un monde qui change.

En juillet, la Grèce était dans l'œil du cyclone médiatique. Des journaux détenus par le grand capital aux revues alternatives, des chaînes d'infos en continu aux blogs militants, on ne parlait partout que du référendum organisé par Alexis Tsipras, de la victoire du non, de la fermeture des banques, de la possibilité d'un Grexit, puis de la trahison du même Tsipras. Bloqué derrière mon ordinateur, je suivais anxieusement l'évolution de la situation. Je ne voulais louper aucun rebondissement. Je tentais de vivre par procuration ce qui me semblait être un de ces moments où l'histoire s'accélère, où le vieux monde vacille, où les certitudes et les peurs s'envolent et où

tout peut basculer d'un moment à l'autre.

Depuis mon poste d'observation virtuel, j'avais la sensation qu'une fenêtre politique s'était ouverte, que la capitulation de Syriza ouvrait un boulevard aux seules personnes encore dignes de confiance, celles qui prônent un changement par le bas, loin des logiques électorales. En tant que libertaire naïf, je pensais que la trahison de Tsipras vaccinerait les Grecs contre les partis politiques. J'espérais que du jour au lendemain, ils deviendraient anarchistes et s'appuieraient sur les innombrables expériences autogérées nées ces dernières années en Grèce pour s'organiser localement sans rien attendre du gouvernement qui les a trahis, ni d'aucun autre gouvernement d'ailleurs. Je croyais que cette nouvelle désillusion leur serait salutaire et je m'attendais à les voir s'insurger, s'organiser pour se libérer enfin des souffrances imposées par leurs créanciers.

SUR LES TRACES DU GRAND SOIR

C'est donc avec de l'espérance plein mes valises que je décolle en direction d'un pays qui, j'allais le découvrir, en manque cruellement en cette fin juillet. En débarquant à Athènes, j'ai eu bien du mal à contenir mon envie de sauter sur les premiers venus pour parler de la révolution à venir. Ma première interlocutrice, trentenaire enfermée dans un minuscule kiosque vendant journaux, sodas et autres sucreries, a voté Syriza et a répondu Non au référendum. Elle se dit déçue, bien sûr, mais trouve des excuses à Tsipras : « *Il n'avait pas trop le choix. C'était la seule chose à faire pour rester dans l'euro.* » Un peu plus loin, un homme assis à l'ombre sur son scooter me tient un discours similaire : « *Je n'en veux pas à Tsipras, j'en veux à l'Europe qui nous pousse à l'austérité pour rembourser une dette injuste pour sauver les banques allemandes et françaises qui ont joué au loto avec notre avenir.* » Un jeune homme qui vend des puces téléphoniques à la sortie d'une station de métro conserve lui aussi sa confiance envers le premier ministre. Pour lui Tsipras n'a pas capitulé. « *Il cherche à gagner du temps pour préparer une sortie de l'euro dans de bonnes conditions* », croit-il savoir. Partout, à quelques variations près, cette même confiance aveugle et bornée envers des politiciens qui les ont roulés dans la farine, farine dont ils ont voté l'augmentation du prix quelques jours après mon arrivée.

À ce stade, je dois me rendre à l'évidence, j'ai manqué de flair. Les Grecs ne se sont pas convertis en masse à l'anarchisme. Je débarquais à Athènes avec l'intention de respirer un peu d'air pré-révolutionnaire, j'ai failli étouffer de déception. Si j'avais tant espéré, c'est parce que la Grèce n'est pas seulement le laboratoire européen des politiques néolibérales. C'est aussi un formidable terreau pour les initiatives d'entraide basées sur l'autogestion. Jardins partagés, circuits courts, cuisines populaires, cliniques autogérées, collectifs de lutte contre les expulsions locatives ou les privatisations, échanges de services... Des centaines de projets solidaires ont vu le jour ces dernières années pour tenter d'endiguer la catastrophe sociale et sanitaire en cours.

> « JE DÉBARQUAIS À ATHÈNES AVEC L'INTENTION DE RESPIRER UN PEU D'AIR PRÉ-RÉVOLUTIONNAIRE, J'AI FAILLI ÉTOUFFER DE DÉCEPTION. »

Je ne pouvais pas visiter la Grèce sans passer rendre visite à ceux qui cultivent l'utopie en temps de crise, ceux qui depuis cinq ans prouvent que les gens ordinaires sont capables de prendre en charge ce que l'État a renoncé à faire. Mais c'est sur des femmes et des hommes aux visages et aux âmes fatiguées que je suis tombé. « *Ça fait cinq ans que l'on se bat, on n'en peut plus. On a cru qu'on allait avoir un peu de répit avec Syriza et là on se prend un coup de massue derrière la tête* », me déclare Dora, une trentenaire sans emploi impliquée dans une cuisine sociale au Pirée, à l'Ouest d'Athènes.

LE BLUES DES ANARCHISTES

Martha et Vassilia, deux adorables retraitées qui m'ont accueilli dans la clinique autogérée d'Helliniko au sud d'Athènes, commencent elles aussi à perdre patience. Elles ont vécu de beaux moments de solidarité et de convivialité depuis quelques années. Mais, après avoir prouvé que de simples citoyens étaient capables de gérer sans chefs et sans aide de l'État une clinique et une pharmacie, ils attendent désormais que ce dernier fasse son travail : « *On pensait que ça allait durer deux ans, le temps que la situation s'améliore... Mais on est en train de devenir la béquille*

d'un État défaillant et on ne veut pas jouer ce rôle. On voudrait devenir inutiles et disparaître. Tout le monde devrait avoir accès aux soins gratuitement ». Dans mon esprit, la nébuleuse de structures autogérées formaient une sorte d'ébauche de société sans État, elles préparaient le terrain pour sa disparition en habituant la population à se prendre en charge sans rien attendre d'institutions en décomposition. Or, une bonne partie des personnes rencontrées semblent moins aspirer à la révolution qu'au retour à la Grèce d'avant la crise.

Avant de désespérer totalement, j'ai quand même voulu griller la dernière munition qui me restait dans ma cartouchière d'utopiste : le quartier d'Exerchia, non loin du centre d'Athènes, que l'on décrit souvent comme le quartier anarchiste de la capitale grecque, celui où les poubelles brûlent et les révoltes naissent. Quand j'arrive sur la place centrale en plein après-midi, quelques réfugiés, probablement Syriens, somnolent sur un banc pendant que des dealers attendent leurs clients une bière à la main. J'ai rendez-vous avec Nansy, impliquée dans Nosotros, un centre social situé au bord de la place principale d'Exerchia. Quand je lui explique que je m'attendais à voir de gens se tourner en masse vers des modèles autogérés et locaux face à la trahison de Syriza, elle rigole: « *Les gens ont toutes les raisons pour se révolter, mais ils ont peur. Ils attendent qu'on leur prenne leur maison pour réagir* », s'énerve-t-elle avant de se reprendre. « *C'est difficile de leur en vouloir, ils ont été habitués toute leur vie à ce que les politiciens fassent les choses à leur place.* »

DÉMOBILISATION

Elle n'a pas été déçue par Syriza pour la simple raison qu'elle n'y a jamais cru. En bonne anarchiste, elle n'accorde aucun crédit aux politiciens. « *Nous on fait les choses, on n'attend pas que ça tombe d'en haut* », m'explique-t-elle fièrement. Pour elle, Syriza a même contribué à démobiliser les mouvements autogérés : « *Il y a eu un pic autour de 2012 mais là c'est retombé. Syriza s'est approprié les mots et les idées des mouvements sociaux et en a détourné les énergies* ». Quand je lui demande si elle et ses camarades comptent intensifier leur travail pour remplir le vide politique laissé par Syriza, elle me répond lassée : « *On ne peut rien faire de plus que ce qu'on fait déjà* », me dit-elle en me citant le soutien au migrants, les cours gratuits et les activités du centre social. « *On n'est pas une église. On ne va pas aller dans la rue et se présenter comme sauveurs, on fait avec les gens, pas pour eux* ».

Une heure plus tard commence une manifestation place Syntagma contre le deuxième volet de mesures d'austérité acceptées par Tsipras. Je lui demande si elle compte s'y rendre : « *Non. ça m'a déprimé la semaine dernière, je pense qu'il y aura encore moins de monde aujourd'hui* ». Elle avait raison. Sur la place Syntagma, moins de 10.000 personnes sont rassemblées. Les chants de lutte et la sono ne trompent personne, l'air empeste l'impuissance.

« LES CHANTS DE LUTTE ET LA SONO NE TROMPENT PERSONNE, L'AIR EMPESTE L'IMPUISSANCE. »

J'y croise quelques anarchistes aux pensées aussi noires que le grand drapeau qu'ils ont déployé. Ce n'est pas la capitulation de Syriza qui les déprime. Encore une fois, il s'y attendaient. Pour eux, c'est dans la nature même des gouvernements que de trahir ceux qui leur font confiance. Dionis, casquette laissant à peine deviner ses yeux et manches relevées sur une mosaïque de tatouages, ne se satisfait pas de voir l'histoire leur donner raison encore une fois : « *C'est désespérant de voir comment la population accepte presque sans réagir le fait que le gouvernement transforme le non au référendum en oui à l'austérité. C'est encore plus désespérant de voir qu'ils croient encore en Tsipras. S'il y a de nouvelles élections, il a toutes ses chances. Parfois j'ai l'impression qu'on fait tout ça pour rien* », dit-il en évoquant la banque du temps dont il est membre et les diverses actions menées par le collectif anti autoritaire auquel il prend part.

Si j'étais rentré en France à l'issue de cette journée, je serai actuellement dans un état de déprime politique profonde, dépité de constater que la ruse d'un Tsipras et l'acharnement obsessionnel de la Troïka ont réussi à anesthésier le peuple réputé le plus politisé d'Europe. Heureusement pour moi, je prenais le bus pour Thessalonique le soir même. Après avoir visité les travailleurs en lutte de Vio Me qui occupent leur usine depuis 2011 et ont

relancé la production grâce à un fort soutien populaire, je me rends à Mikropolis, un centre social du centre-ville. Miki est derrière le bar. Tignasse blonde bouclée, salopette trop large et grand sourire, elle me demande ce que je veux boire. « *Un raki* ». Et nous commençons à parler de la situation politique grecque. En quelques minutes, son enthousiasme fait renaître le mien : « *Avec ce qui se passe, on va faire encore plus de choses qu'avant. On tient déjà des assemblées pour s'organiser car il va y avoir de plus en plus de gens jetés à la rue avec le nouveau mémorandum. C'est maintenant qu'il faut agir pour que les gens se réveillent* ». Voilà ce que j'espérais entendre depuis mon arrivée ! Bien sûr, elle sait que les prochains mois seront très durs pour beaucoup de Grecs mais elle espère que la colère ravivera les mouvements populaires d'ampleur qui avaient poussé des centaines de milliers de manifestants dans les rues en 2008 et 2011.

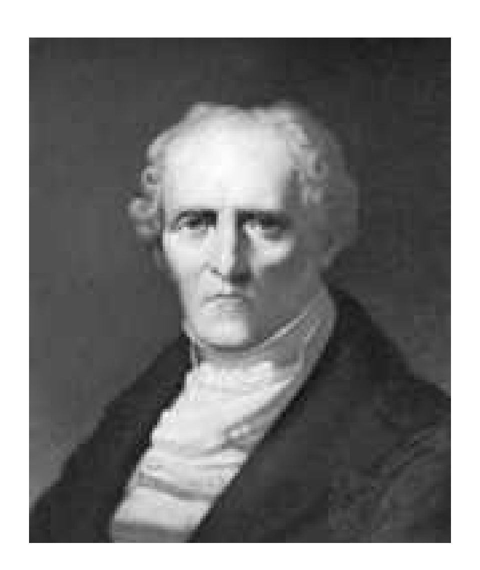
VIVEMENT L'AUTOMNE !

Pour le moment, elle ne s'inquiète pas de voir les gens passifs : « *C'est l'été, tout le monde est parti dans les îles. Peut être que ça va se réveiller dans quelques mois, quand les conséquences des lois austéritaires vont se faire sentir* ». Je me remémore alors les paroles de Clio, une joueuse de harpe rencontrée à Athènes : « *Après le retournement de veste de Tsipras, il m'a fallu une semaine pour pouvoir lire un journal ou même en parler. Je ne comprenais pas ce qui nous arrivait. Les gens sont perdus et ils attendent de voir ce qui va se passer avant de se rebeller* », m'expliquait-elle, évoquant elle aussi une possible réaction dans les mois à venir. Le désespoir et la lassitude que j'ai pu ressentir à Athènes seraient donc passagers. Tout espoir d'insurrection n'est pas mort, je suis juste arrivé avec quelques mois d'avance. De retour en France, une lecture vient me conforter dans cette idée : « *Généralement, l'été est réactionnaire et conservateur, déclarait Yannis Youlountas à la revue Ballast. L'automne sera décisif. C'est toujours à cette période que surviennent les grands mouvements sociaux.* » Alors vivement l'automne !

Emmanuel Daniel



Ifiyenia Kamperi



FOURIER, L'UTOPISTE PASSIONNÉ

Philosophe, penseur, rêveur, utopiste, socialiste, réaliste, on ne sait trop comment présenter Charles Fourier, qui publie au début du XIXe siècle une théorie de l'Attraction universelle. Lui se considère plutôt comme un inventeur qui a imaginé ce que pouvait être un monde où l'organisation sociale se base sur la pleine expression des passions et les principes de l'association. Il ouvre la voie du travail attrayant avec ses séries passionnées, la courte durée des séances, l'absence de contrainte. Fourier critique le monde civilisé et s'étonne que la pauvreté puisse naître de l'abondance même. Ce qu'il propose à l'humanité, c'est la clé d'accès à l'Harmonie universelle.

« *Qu'est-ce que l'utopie ? C'est le rêve du bien sans moyen d'exécution, sans méthode efficace*. » Ces mots ont paradoxalement été écrits par Charles Fourier, considéré comme l'un des plus importants représentant du socialisme utopique. Si ce n'est peut-être l'évocation des phalanstères, son nom n'a guère laissé de traces dans l'imaginaire collectif. Charles Fourier ne se considère donc pas comme un utopiste, mais comme l'inventeur de « *l'attraction passionnée* » et du « *mécanisme sociétaire* ». Il expose les bases de sa théorie dans un ouvrage imprimé en 1808, dans lequel il compare son invention à la découverte par Newton des lois du « *mouvement matériel* ». Avec son étude des passions, Fourier pense avoir deviné celles du « *mouvement social* », qui doivent, par étapes successives, nous conduire du chaos à l'Harmonie universelle.

L'un des principaux vices qu'il attribue au « *régime civilisé* » est le morcellement, à la fois agricole (ou industriel) et familial. « *On ne peut pas imaginer de réunions plus petites, plus anti-économiques et plus anti-sociétaires que celles de nos villages, bornées à un couple conjugal, ou une famille de cinq ou six personnes ; villages construisant 300 greniers, 300 caves, placés et soignés au plus mal, quand il suffirait, en association, d'un seul grenier, une seule cave, bien placée, bien pourvue d'attirail et n'occupant que le dixième des agents qu'exige la gestion morcelée ou régime de famille* ». Il cite quelques « *lueurs d'association* », comprises par instinct, comme l'utilisation commune d'un four à pain dans le village, d'une cantine unique dans les monastères ou chez les militaires, la fabrication collective de la bière dans le Nord ou du Comté dans le Jura. Même si ces manifestations ne sont que des germes incomplets, elles sont pour lui le signe de l'avènement prochain de sa théorie, basée sur la véritable association,qui ne sera réalisable qu'en suivant le mécanisme de l'attraction passionnée.

Si l'assouvissement des passions ne produit dans ce « *monde à rebours* » que des effets pervers, ce n'est pas une raison pour les étouffer, comme n'ont cessé de le faire les moralisateurs et les philosophes. « *Aucun des écrivains ou des entrepreneurs n'aborde le fond de la question, le problème d'associer en gestion agricole et domestique, non seulement les facultés pécuniaires et industrieuses d'une masse de familles inégales en fortune, mais associer les passions, caractères, goûts, instincts ; de les développer dans chaque individu sans froisser la masse ; faire éclore dès le plus bas âge les vocations industrielles qui sont nombreuses chez l'enfant, placer chacun aux divers postes où la nature l'appelle, varier fréquemment les travaux et les soutenir de charmes suffisants pour faire naître l'attraction industrielle.* »

Pour Fourier, le bonheur consiste « *dans le plein essor des passions* ». Son monde est construit à l'image de l'Homme, qui se trouve actuellement « *en état de guerre avec lui-même* ». Fourier porte un regard déiste sur l'univers. Pour lui, l'organisation sociale doit répondre aux « *volontés di-*

vines », qui sont censées organiser sagement les passions et distribuer sans faille les caractères et les instincts. « *Dès lors si Dieu se complaît au régime de perfection sociale qui serait celui d'unité sociétaire, justice et vérité, il lui suffit, pour nous faire adopter ce régime, de le rendre attrayant pour chacun de nous* », c'est l'attraction passionnée, qui doit succéderà la duperie du « *monde civilisé* ».

L'attraction passionnée tend vers trois buts, dont le premier est le « *luxe* », qui « *comprend tous les plaisirs sensuels ; en les désirant nous souhaitons implicitement la santé et la richesse qui sont les moyens de satisfaire nos sens.* » L'attraction favorise la création des « *groupes et des séries de groupes* » de quatre types : ceux d'amitié, d'ambition (« *lien corporatif* »), d'amour et de famille. « *Tous les groupes formés passionnément et librement se rapportent à l'un de ces quatre genres.* » Le dernier but, la mécanique des passions, doit faire concorder les cinq ressorts sensuels (goûts, tact, vue, ouïe, odorat), avec les quatre ressorts affectueux (amitié, ambition, amour, paternité). « *Cet accord s'établit par entremise de trois passions peu connues et diffamées, que je nommerai, la Cabaliste, la Papillonne, la Composite* ».

La Papillonne est définie comme « *le besoin de variété périodique, situations contrastées, changements de scène, incidents piquants, nouveautés propres à créer l'illusion, à stimuler sens et âme à la fois.* » Fourier en précise son intérêt : « *en opérant par séances très-courtes d'une demi-heure, deux heures au plus, chacun peut exercer dans le cours de la journée sept à huit sortes de travaux attrayants, varier le lendemain, fréquenter des groupes différents de ceux de la veille* ». La Cabaliste correspond à « *la manie de l'intrigue très ardente chez les ambitieux, les courtisans, les corporations affiliées, les commerçants, le monde galant* », elle mêle « *les calculs à la passion* ». Pour Fourier, « *la propriété principale de la Cabaliste, en mécanique de série, c'est d'exciter les discords ou rivalités émulatives entre les groupes d'espèces assez rapprochées pour se disputer la palme et balancer les suffrages.* » Quant à la Composite, elle « *crée les accords d'enthousiasme* », elle « *nait de l'assemblage de plusieurs plaisirs des sens et de l'âme* ». Ces douze passions, les cinq sensitives, les quatre passions de groupes et les trois mécanisantes, sont complétées par une treizième, l'Unitiéisme qui vise l'Unité universelle.

Mais pour parvenir à cette unité, Fourier fuitle principe de l'égalitarisme et prône plutôt la diversité dans tous les domaines. Pour lui, les discordes et les désaccords sont « *loi générale de la nature* » et sont absolument nécessaires dans le monde sociétaire, comme l'illustre la Cabaliste. Presque tout est analogie avec Fourier et sa conviction vient de l'observation de la nature, qui puise sa richesse dans toute sa variété et ses différences, là où rien n'est uniforme ou égal. Cette caractéristique se retrouve dans les sociétés humaines où cette diversité de goûts, de passions, de caractères, d'opinions, d'instincts ou de toute autre inégalité quel-



Le phalanstère est un concept architectural imaginé par Charles Fourier et qui rassemble la phalange, communauté humaine d'environ 1.600 personnes. Il est censé créer les conditions de l'Attraction passionnée en permettant le libre regroupement affinitaire. Le phalanstère inclut des lieux de travaux, de réunions et de plaisir, des espaces collectifs, personnels et de rencontres.

conque ne peut être évitée. Il faudrait donc les associer par le jeu de l'attraction, car selon lui, « *le mécanisme des Séries passionnées a besoin de discords autant que d'accords.* »

Fourier ne remet pas en cause la propriété et évoque plusieurs classes de fortune dans son système, mais il promet que « *le plus pauvre des hommes aura beaucoup plus de jouissances que n'en a aujourd'hui le plus opulent monarque* ». Fourier veut partager les bénéfices qui seront produits selon trois critères rémunérés dans des proportions différentes : 5/12 pour le travail, 4/12 pour le capital et 3/12 pour le talent. Pour rendre le travail attrayant, il s'appuie sur ses séries passionnées.

Celles-ci seraient en mesure d'entrainer chacun « *aux fonctions où il peut servir à la fois l'intérêt public et le sien, et donner la plus sage direction à ses facultés corporelles et intellectuelles.* » Elles permettront à chacun d'exercer plusieurs activités, à la fois lucratives et attrayantes. Le système des séries passionnées et du travail attrayant constituera assurément un progrès par rapport au « *monde à rebours* » et son système commercial, où « *tout industrieux est en guerre avec la masse, et malveillant envers elle par intérêt personnel* ». Avec l'attraction, les harmoniens multiplieront leurs intérêts au sein de dizaines de séries passionnées, ce qui tranchera avec « *la fausse industrie, morcelée, répugnante, mensongère* » qui est encore la nôtre aujourd'hui. Fourier pense que sans cette organisation des séries, basée sur les passions et le principe de l'association, toutes les activités de plaisir ou de travail ne sont que « *mesquinerie et pauvreté* ».

Dans le monde rêvé de Fourier, les artistes gagneront des fortunes et les médecins seront payés en fonction de l'état de santé général de la phalange. « *Moins elle aura eu de malades et morts dans le cours de l'année, plus le dividende alloué aux médecins sera fort* », voilà par exemple l'un des remèdes au « *contre-sens de nos calculs d'égoïsme civilisé* ». Dans le phalanstère, les deux plaisirs les plus faciles à obtenir seront la gastronomie et l'amour. Son monde sociétaire écarte donc toute idée du mariage monogame et d'amour exclusif, qu'il juge contre nature. Fourier prône plusieurs degrés dans l'amour et une révolution sexuelle avant l'heure. Il revendique l'égalité entre les sexes, « *le bonheur de l'homme se proportionne à la liberté dont jouissent les femmes* ».

Les critiques à l'encontre de Fourier peuvent être nombreuses. Il transforme ses observations en théories universelles et annonce sa vérité comme étant d'origine divine. Ses vues sont parfois farfelues (comme la transformation à terme de l'eau des océans en une sorte de limonade par action d'un fluide acide citrique boréal), trop mathématiques, avec sa manie de tout calculer ou de tout chiffrer, ou trop rigides, avec la définition de centaines de cases qui sont censées représenter les individus. Tout cela a contribué à décrédibiliser son discours, qui n'a pas remporté la bataille idéologique face au socialisme réaliste, qui prônait la lutte des classes. Il reste l'un des rares penseurs à avoir poussé si loin son utopie, par la définition d'une société différente en tout point de celle que nous connaissons. Les critiques qu'il émet à l'encontre de notre monde sont radicales et souvent pertinentes, et nombreuses d'entre elles peuvent encore s'appliquer aujourd'hui. Qui sait, peut-être que le travail attrayant est une piste à explorer !

Guillaume

Exemple d'une journée d'un riche et d'un pauvre dans un phalanstère

tiré du Nouveau monde industriel et sociétaire (C. Fourier)

JOURNÉE DE LUCAS (PAUVRE), AU MOIS DE JUIN

à 3 1/2 — lever, préparatifs
à 4 — séance à un groupe des écuries
à 5 — à un groupe de jardiniers
à 7 — LE DÉJEUNER
à 7 1/2 — au groupe des faucheurs
à 9 1/2 — au groupe des légumistes sous tente
à 11 — à la série des étables
à 1 — LE DÎNER
à 2 — à la série des silvains
à 4 — à un groupe de manufacture
à 6 — à la série d'arrosage
à 8 — à la bourse
à 8 1/2 — LE SOUPER
à 9 — fréquentation amusante
à 10 — le coucher

Je vais décrire en cadre de cinq repas une journée d'homme riche, exerçant des fonctions plus variées que celles du précédent qui est un des villageois enrôlés au début.

JOURNÉE DE MONDOR (RICHE) EN ÉTÉ
sommeil de 10 1/2 du soir à 3 h du matin

à 3h1/2 — lever, préparatifs
à 4 — Cour du lever public, chronique de la nuit
à 4 1/2 — LE DÉLITÉ, 1er repas suivi de la parade industrielle
à 5 1/2 — séance au groupe de la chasse
à 7 1/2 — au groupe de la pêche
à 8 — LE DÉJEUNER, les gazettes
à 9 — séance à un groupe de culture sous tente
à 10 — à la messe
à 10 1/2 — au groupe de la faisanderie
à 11 1/2 — à la bibliothèque
à 1 — LE DÎNER
à 2 1/2 — au groupe des serres fraîches
à 4 — au groupe des plantes exotiques
à 5 — au groupe des viviers
à 6 — LE GOÛTER à la campagne
à 6 1/2 — au groupe des mérinos
à 8 — la bourse
à 9 — LE SOUPER, 5e repas
à 9 1/2 — cours des arts, concert, bal, spectacle, réceptions
à 10 1/2 — le coucher

« On ne voit dans ce tableau que très peu d'instants laissés au sommeil : les harmoniens dormirent fort peu ; l'hygiène raffinée, jointe à la variété des séances, les habitueront à ne pas se fatiguer dans les travaux ; les corps ne s'useront pas dans la journée, n'auront besoin que d'un sommeil très court et s'y habitueront dès l'enfance, par une affluence de plaisirs auxquels la journée ne pourra pas suffire. »

APPRENDRE ET TRAVAILLER PAR PASSION

Pour Fourier, l'éducation telle qu'elle est mise en oeuvre à l'école fait perdre aux enfants le goût d'apprendre et de travailler. Lui propose au contraire une éducation qui s'appuierait sur leurs passions et leur énergie à travailler et à jouer.

La pensée de Fourier tourne autour d'un concept clé : les passions. Refusant le qualificatif d'utopiste et prônant au contraire le réalisme, Fourier s'appuie sur l'observation attentive de ses contemporains pour penser l'harmonie sociale. Ces derniers apparaissent animés par quantité de passions : ambition, envie, goût pour la richesse et les honneurs, gourmandise, amours, recherche des plaisirs de toutes sortes. À l'encontre de la plupart des philosophes, Fourier ne propose pas d'entraver ces passions par une éducation qui consisterait à les réprimer au profit du développement de la raison, mais au contraire de les déployer dans toutes les directions et dans toutes leurs dimensions. C'est à cette condition, pense-t-il, que nous pourrons accomplir notre humanité et réaliser une harmonie sociale.

Si les passions peuvent détruire dans notre monde « *civilisé* » (monde qui marche sur la tête), c'est qu'elles sont refrénées, retournées contre elles-mêmes, empêchées de se déployer. En « *civilisation* » ce ne sont pas les passions mais leur frustration, l'inhibition, le refoulement qui produisent la haine et la destruction.

On comprend dès lors la place décisive de l'enfant dans une théorie des passions. L'enfant n'a pas encore été perverti par la logique absurde du monde « *civilisé* », il peut donc servir de « *boussole sociale* » à partir du moment où l'on parviendra à laisser s'exprimer sa nature, c'est-à-dire quand on le laissera déployer ses passions. à l'instar de Rousseau, Fourier pense que l'homme est bon, mais la société, ou plutôt la « *civilisation* », le corrompt. Il pense qu'une autre éducation peut aboutir à autre chose qu'au mal-être que nous connaissons. Mais à la différence de l'auteur d'Emile, cette éducation ne se réalise pas dans un face à face avec un précepteur, puisque c'est à l'agencement des groupes que Fourier attribue la force attractive qui permettra le développement de chacun par tous. L'homme selon Fourier est un être éminemment sociable ; il ne peut devenir lui-même qu'au sein d'un groupe ou plutôt d'une « *série* ».

Comment mettre en place des « *agencements* » qui permettent à l'individu de déployer sa nature passionnée ou désirante?

Fourier part donc d'observations. Dans les institutions et les salles de classe ce n'est qu'ennui et monotonie, constate-t-il. Pourtant, autre constat, le petit enfant aime découvrir, il désire plus que tout apprendre et travailler. Il suffit de l'observer, il fournit des efforts considérables, il déploie une énergie extraordinaire pour apprendre à marcher, à parler, à fabriquer.

LA CIVILISATION ET L'ÉCHEC DU DÉSIR

Mais pourquoi arrivés à un âge un peu plus avancé les enfants renâclent-ils, rechignent-ils à apprendre ce qu'on veut leur faire apprendre ? Soit ils se transforment en « *sauvageons* », soit ils renoncent à se révolter et s'enfoncent dans l'ennui. Dans tous les cas le désir d'apprendre semble avoir disparu. Quelle est la cause de cette disparition ? Serait-ce le résultat de l'éducation ? Avoir fait disparaître le goût d'apprendre et de travailler !

Fourier n'a pas de mots assez durs et assez drôles pour rendre compte de l'absurdité de notre système. Il y dénonce le mensonge et la duplicité qui empêchent l'enfant de pousser droit et lui ôtent toute vigueur. L'enfant ne cesse d'être soumis à des injonctions contradictoires. D'un côté s'imposent à lui les valeurs affichées par les maîtres : le savoir et la morale, et de l'autre les valeurs respectées par les pères : l'ignorance et l'argent.

> « À l'inverse de ce qui se produit en civilisation où l'éducation impose une fin décidée à l'avance et semblable pour tous, Fourier propose une éducation qui déploie ce qui est unique en chacun. »

Si l'on actualise Fourier on constate que cette duplicité n'a pas disparu au XXIe siècle. D'un côté le discours : valorisation de l'autonomie et de la responsabilité, de l'autre des pratiques de coercition et d'infantilisation. D'un côté on proclame aux lycéens qu'il faut développer le goût d'apprendre, de l'autre on les menace : sans leur bac, ils ne seront rien.

La civilisation, par un stratagème retors, est parvenue à entraver le cours de la nature et le développement harmonieux des enfants. Derrière l'éducation dogmatique des professeurs et l'éducation cupide des pères qui se confortent, Fourier distingue deux autres catégories encore. L'éducation « *insurgente* », celle donnée par l'intermédiaire d'autres enfants, et l'« *évasive* », qui est « *donnée furtivement par les valets* » pour flatter l'enfant en l'aidant à échapper au joug. Toutes deux s'opposent à la fois à celles des pères et des professeurs. Elles s'accordent donc directement aux désirs

de l'enfant qui s'insurge contre ces deux formes d'autorité, mais elles imposent dans le même temps une orientation aux passions. Dans son désir d'insoumission par lequel la nature cherche à reprendre ses droits, l'enfant est guidé malgré lui. Mais sa révolte s'empêtre dans les filets du pouvoir et de l'institution. C'est celle des valets qui cherchent en se servant de lui à satisfaire leur intérêt (cela correspondrait si l'on actualise Fourier à la « *culture jeune* » diffusée par les médias, culture qui se prétend rebelle mais sert des intérêts marchands) ou celle des voyous « *qui ont pour règle de faire tout le contraire de ce qu'on leur ordonne* », ce qui limite considérablement l'exercice de leur liberté. Au bout du compte l'éducation « *civilisée* » est parvenue à orienter définitivement le désir de l'enfant vers les valeurs prônées secrètement par la civilisation. Ainsi les désirs les plus intimes de l'individu se trouvent orientés à son insu.

La quadruplicité (maîtres, pères, valets, camarades) de l'éducation civilisée, au moment même où elle dévie les désirs vers des fins qu'elle a déterminées, isole l'individu de l'ensemble de la société. Elle dresse secrètement chacun contre tous. Croyant agir de son plein gré, il est manipulé et ses passions ne connaissent qu'un semblant de développement. Les désirs qui lui semblent les plus intimes et les plus individuels l'opposent à l'ensemble de la société. C'est toujours contre la loi, contre la volonté générale et donc contre les autres, dont il se méfie, que ses passions le dirigent. C'est ainsi toujours le particulier qui s'oppose secrètement à l'universel.



Le vice du système civilisé est d'avoir dressé chacun contre tous. La société se compose d'individus dont les désirs se ressemblent étrangement mais qui ne peuvent se rassembler : chacun est isolé dans des fantasmes qu'il ne peut réaliser que dans la violence. La « *civilisation* » n'engendre que frustration et solitude et celui qui a conservé une part des désirs spontanés de l'enfance éprouve secrètement l'espoir d'un ordre différent mais prisonnier des vues étroites de l'éducation qu'il a subie, il ne sait pas comment changer.

Comment sortir de cette logique absurde ? Nous ne disposons en civilisation que de femmes et d'hommes dont les passions ont été manipulées. Arrivés à un certain stade de leur développement, les individus ne sont plus libres de sortir de la société à laquelle ils appartiennent. Le changement semble condamné. La civilisation a établi des instances qui lui permettent de se reproduire indéfiniment. Comment, parvenus à notre maturité, serons-nous capables d'aiguiller nos désirs vers de nouveaux horizons ?

Au lieu de déboussoler l'enfant, mieux vaut alors nous laisser guider par lui, comme par une « *boussole sociale* » !

Afin de remettre la société à l'endroit et de trouver la base sur laquelle prendre appui, Fourier observe les enfants en civilisation. Il observe leur vigueur à l'ouvrage :

« *Il n'y a point d'enfants paresseux, même en civilisation. Tous sont des travailleurs infatigables quand la fantaisie leur en prend. Voyez-les dans leurs nobles expéditions qu'ils appellent des farces, quand ils vont casser des vitres, tirer des sonnettes, démolir un mur, arracher des palissades, etc. Ils travaillent comme des maniaques. Eh ! Quel est celui qui s'y porte avec le plus d'ardeur ? C'est le plus petit, tout fier d'être admis à faire des farces avec de plus grands que lui. En pareils cas, ces diablotins bravent les frimas et les fatigues, et les dangers (ce qui serait un supplice s'ils étaient ordonnés par le père) pour travailler, car cette prétendue farce est un véritable travail.* »

Chez Fourier comme chez l'ensemble des penseurs socialistes du XIXe siècle, le travail constitue un des piliers de l'accomplissement humain. Mais rompant avec la tradition qui en fait une souffrance obligée, il s'agit chez lui d'un « *travail attrayant* » c'est-à-dire lié à l'exercice des passions. Pour savoir ce que signifie le travail attrayant, il suffit d'observer les enfants à l'œuvre ! Ne sont-ils pas dotés d'un véritable pouvoir d'entraînement ? Observons-les, laissons-nous charmer et gagner par leur enthousiasme, par leur énergie communicative ; leurs désirs n'ont pas subi la déformation que leur imprime la « *civilisation* ».

À partir de cette observation (les enfants : aiment passionnément le travail) on peut comprendre comment s'organise le phalanstère. Dans le phalanstère (c'est-à-dire dans le monde réaliste, qui s'appuie sur l'être humain réel et non imaginé) les enfants travaillent. Il n'est pas question de rétablir « *l'esclavage par le fait* » ou de traiter les enfants comme une main d'œuvre presque gratuite et corvéable à merci dans des conditions effroyables comme c'était le cas en Europe à son époque, et comme cela peut encore se produire de nos jours. Fourier pense que son système peut permettre à chacun, enfant comme adulte, d'exercer différentes activités dans la journée, aussi attrayante que productive pour la collectivité. Dès l'âge de trois ans, les enfants s'activent dans la fabrique, vont d'un atelier à l'autre et gagnent un salaire. Ils acquièrent donc très tôt une autonomie financière et ne sont jamais redevables d'une dette à l'égard de leurs parents. Fourier serait opposé à la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans telle qu'elle existe dans notre système. Elle rend les enfants dépendants et elle les enferme dans une salle de classe les privant du plaisir de « *fureter* », de fabriquer et de produire. Elle soustrait à l'ensemble de la société des travailleurs hors-pairs, de véritables modèles d'ardeur et de dévouement pour le collectif. Les

enfants sont prêts à accomplir les tâches les plus pénibles, tels ceux qui s'agrègent dans le phalanstère aux « *petites hordes* » pour entretenir les voiries et ramasser les ordures. Ce n'est pas l'esprit de sacrifice qui les anime, ils n'agissent pas non plus sous la contrainte lorsqu'ils accomplissent de tels travaux, mais ils trouvent là un moyen d'accomplir leur passion pour la saleté et de surcroît leur énergie est démultipliée par la fierté d'œuvrer pour le bien commun, fierté qu'ils pourront manifester à leur guise lorsqu'ils arboreront les titres d'honneurs et de reconnaissance. Les enfants raffolent en effet des médailles, des panaches et autres étendards qu'au phalanstère on ne manquera pas de leur remettre lors de grandes parades cérémonielles.

L'enfant aime travailler et apprendre, et cela s'accompagne du désir d'être reconnu. Naturellement, l'enfant s'oriente dans des séries, car il admire plus que tout les enfants légèrement plus âgés que lui, et souhaite ardemment s'agréger à leur groupe. Fourier refuserait la scolarité telle que nous la connaissons car elle s'effectue toujours dans un rapport frontal enfants/parent, élèves/professeur. Dans de telles situations, chacun constatera que l'enfant rechigne à recevoir des leçons. A l'inverse, l'éducation ne s'opère pas au phalanstère dans la verticalité d'un rapport mais de façon horizontale. Ce sont les tribus enfantines, comme le veut l'attirance naturelle, qui assurent l'éducation. Au phalanstère, l'enfant est élevé par ceux qu'il admire le plus : des camarades légèrement plus âgés. « *Le véritable instituteur de l'enfant, le ressort qui peut seul faire naître chez lui le feu sacré, l'émulation industrielle, c'est une compagnie d'autres enfants plus âgés de six mois ou un an, plus éminents en dignités et décorations et exerçant sur lui l'influence du charme corporatif; de là naît la subordination passionnée des enfants.* »

C'est à cette condition que les progrès deviendront remarquables ; les enfants sont en effet beaucoup moins indulgents entre eux que ne le sont les parents vis-à-vis d'une progéniture qu'ils laissent stagner par gâtisme et manque de lucidité.

Tout est possible aux êtres humains, et c'est cette infinité de possibles que l'éducation doit découvrir et actualiser. Il faut là encore observer mais cette fois-ci non pas les attractions que les enfants possèdent en commun mais ce qui les distingue et fait de chacun un être singulier ; cette haute fonction est attribuée aux « *mentorins* » et « *mentorines* » qui ont pour mission « *de discerner le tempérament de l'enfant et lui assigner, comme au caractère, son rang dans l'échelle des huit cent dix tempéraments de plein titre, ou des quatre cent cinq de demi-titre* ».

À l'inverse de ce qui se produit en civilisation où l'éducation impose une fin décidée à l'avance et semblable pour tous, Fourier propose une éducation qui déploie ce qui est unique en chacun. D'où son souci de classification, qui n'a pas pour but d'enserrer la réalité dans des catégories mais plutôt de révéler les variétés d'êtres singuliers que la nature produit. La classification dévoile les nuances de la réalité ; aussi celle qui concerne l'enfance est-elle particulièrement détaillée.

Une fois la diversité mise au jour il faut créer des instances qui lui permettront de se déployer et non d'être réduite comme cela se produit en civilisation. Ce déploiement ne conduira pas au désordre et à la dispersion mais à l'ordre combiné et à l'unité. Une passion ne se développe harmonieusement qu'étayée par d'autres. Ainsi faudra-t-il regrouper les diverses tendances repérées pour former des séries. Le regroupement par affinités communes favorisera l'émulation et stimulera les enfants dans leur développement.

DE FOURIER *À* FREINET…

Fourier s'inscrit dans un courant d'interrogation sur l'éducation qui trouve ses racines dans le XVIIIe siècle (avec par exemple l'expérience de Jacotot) et parcourt le XIXe siècle (avec par exemple les écoles mutuelles) pour trouver des prolongements au XXe.

Ainsi pourrait-on par exemple analyser des rapprochements, des prolongements et une mise en pratique chez Célestin Freinet. On trouve chez ce pédagogue le même constat : le goût d'apprendre est vif chez les jeunes enfants mais il s'éteint après quelques années d'école. Aussi, Freinet, comme Fourier, a-t-il cherché à mettre en place des agencements (tâtonnement expérimental, étude du milieu hors des murs de la classe, apprentissage mutuel, organisation de la vie collective, attention à la singularité de chacun) afin de ne pas laisser se perdre la belle énergie du désir. Dans la société que Fourier imagine, les germes de l'attraction passionnée se développent dès le plus jeune âge. Il s'agit de les faire éclore pour favoriser le bonheur et l'harmonie, dont l'un des ressorts les plus importants est le travail attrayant, qui conjugue les envies de chacun et des fonctions productives.

Laurence Bouchet
(professeur de philosophie,
membre de l'association d'études fourieristes)



LA CONCENTRATION DES MÉDIAS SE POURSUIT À UN RYTHME EFFRÉNÉ



Des nouvelles des récentes acquisitions

Patrick Drahi, déjà propriétaire de Libération et de L'Express, a racheté cet été le groupe NextRadioTV, qui comprend BFM TV et RMC. Avec i24news, il possède désormais deux chaines d'information. Quant aux journalistes de L'Express, ils dénoncent déjà une dégradation de la qualité du journal et une stratégie suicidaire de réduction des effectifs, de baisse des budgets et du non-paiement des contributeurs, pigistes et illustrateurs.

Vincent Bolloré, président de Vivendi et propriétaire de Canal + et D8, a été auditionné fin septembre par le CSA, qui a demandé la création d'un groupe de travail pour évaluer ses engagements oraux. S'il promet d'agir en faveur de l'indépendance éditoriale des journalistes, il avait censuré la diffusion d'une enquête sur le Crédit Mutuel, par ailleurs propriétaire de tous les journaux régionaux de l'est de la France. Il souhaite aussi policer les Guignols de l'info en axant l'émission sur les personnalités internationales les plus en vogue sur les réseaux sociaux.

Des fiches à France télé

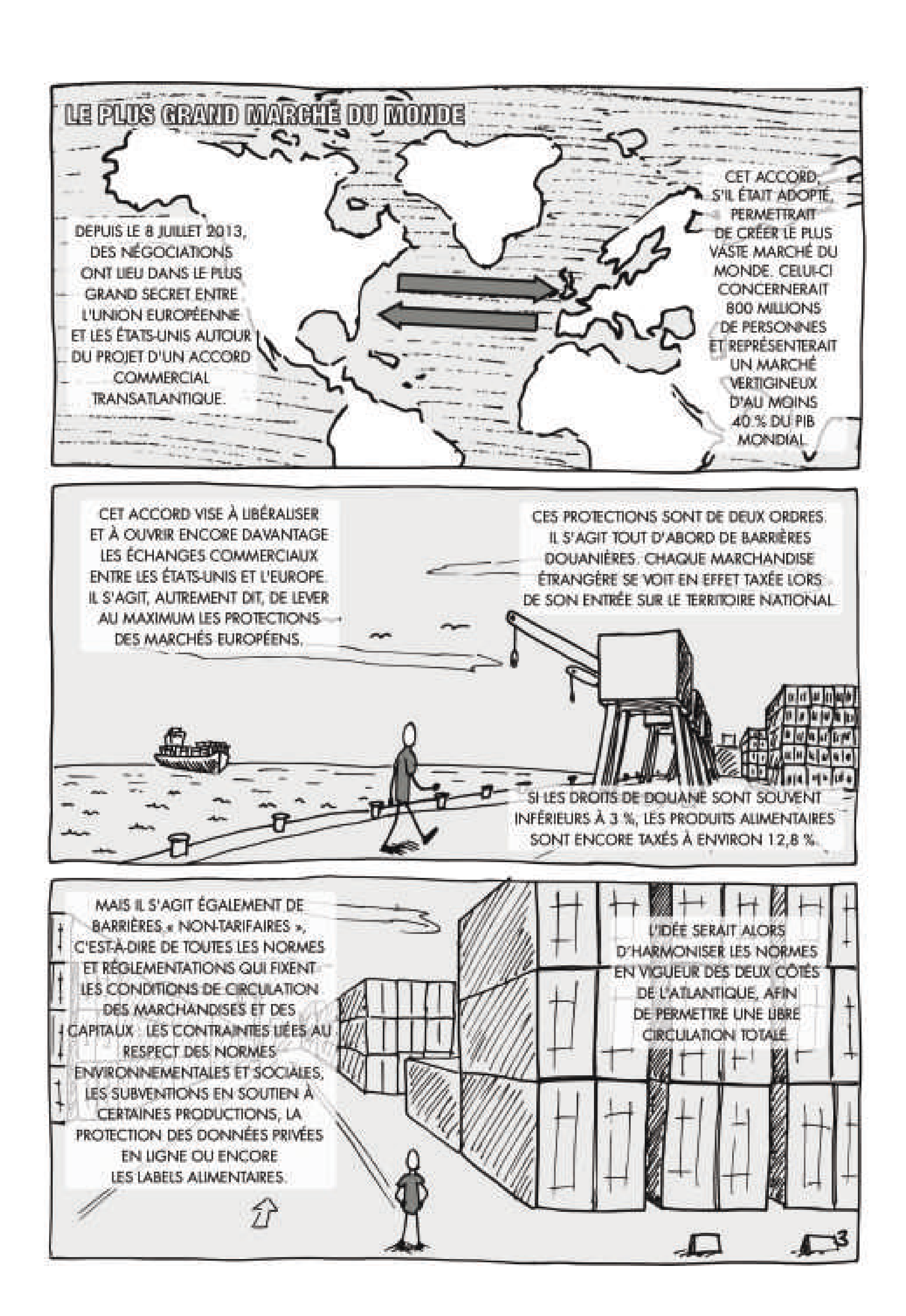
Le syndicat Force Ouvrière a révélé en août avoir mis la main sur une quarantaine de fiches secrètes sur les aptitudes et le comportement de salariés du groupe France Télévision. La direction nie tenir un système de fichage des salariés, mais parle de document de travail servant à animer des réunions de travail.

RETOUR SUR ...

... Quelques nouvelles de sujets déjà abordés dans le magazine



LA GAZETTE DE GOUZY
Réflexion, expérimentations et luttes sociales
GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE
LES MULTINATIONALES CONTRE LES PEUPLES !
STOP TAFTA
LA DÉMOCRATIE N'EST PAS à vendre !


LE PLUS GRAND MARCHÉ DU MONDE
DEPUIS LE 8 JUILLET 2013, DES NÉGOCIATIONS ONT LIEU DANS LE PLUS GRAND SECRET ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS AUTOUR DU PROJET D'UN ACCORD COMMERCIAL TRANSATLANTIQUE.
CET ACCORD, S'IL ÉTAIT ADOPTÉ, PERMETTRAIT DE CRÉER LE PLUS VASTE MARCHÉ DU MONDE. CELUI-CI CONCERNERAIT 800 MILLIONS DE PERSONNES ET REPRÉSENTERAIT UN MARCHÉ VERTIGINEUX D'AU MOINS 40 % DU PIB MONDIAL.
CET ACCORD VISE À LIBÉRALISER ET À OUVRIR ENCORE DAVANTAGE LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE. IL S'AGIT, AUTREMENT DIT, DE LEVER AU MAXIMUM LES PROTECTIONS DES MARCHÉS EUROPÉENS.
CES PROTECTIONS SONT DE DEUX ORDRES. IL S'AGIT TOUT D'ABORD DE BARRIÈRES DOUANIÈRES. CHAQUE MARCHANDISE ÉTRANGÈRE SE VOIT EN EFFET TAXÉE LORS DE SON ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.
SI LES DROITS DE DOUANE SONT SOUVENT INFÉRIEURS À 3 %, LES PRODUITS ALIMENTAIRES SONT ENCORE TAXÉS À ENVIRON 12,8 %.
MAIS IL S'AGIT ÉGALEMENT DE BARRIÈRES « NON-TARIFAIRES », C'EST-À-DIRE DE TOUTES LES NORMES ET RÉGLEMENTATIONS QUI FIXENT LES CONDITIONS DE CIRCULATION DES MARCHANDISES ET DES CAPITAUX : LES CONTRAINTES LIÉES AU RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, LES SUBVENTIONS EN SOUTIEN À CERTAINES PRODUCTIONS, LA PROTECTION DES DONNÉES PRIVÉES EN LIGNE OU ENCORE LES LABELS ALIMENTAIRES.
L'IDÉE SERAIT ALORS D'HARMONISER LES NORMES EN VIGUEUR DES DEUX CÔTÉS DE L'ATLANTIQUE, AFIN DE PERMETTRE UNE LIBRE CIRCULATION TOTALE.
3


CERTAINES NORMES SONT PARFOIS SIMPLEMENT TECHNIQUES. D'AUTRES RENVOIENT EN REVANCHE À DE VÉRITABLES CHOIX DE SOCIÉTÉ, COMME L'INTERDICTION PARTIELLE DES OGM OU ENCORE CELLE DU BŒUF AUX HORMONES.
LA SOLUTION SERAIT D'ALIGNER LES NORMES. LE RISQUE EST GRAND QUE CELA SE FASSE A MINIMA. TOUTES CES BARRIÈRES, TARIFAIRES ET NON-TARIFAIRES SONT PERÇUES COMME AUTANT D'ENTRAVES À LA BONNE MARCHE DU COMMERCE INTERNATIONAL. OR, L'ENJEU EST DE FAVORISER AU MAXIMUM LE COMMERCE MONDIALISÉ.
OGM = MENACE SUR TOUT LE VIVANT
L'IDÉE N'EST PAS NOUVELLE. IL FAUT REMONTER AU SORTIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE POUR RETROUVER LES BASES DU SYSTÈME COMMERCIAL INTERNATIONAL ACTUEL.
EN 1947, UN ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE (GATT) EST SIGNÉ PAR 23 PAYS. CET ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE VISAIT À ABAISSER LES DROITS DE DOUANE DES PAYS SIGNATAIRES. CET ACCORD DE « PREMIÈRE GÉNÉRATION » SERA EN VIGUEUR PRÈS D'UN DEMI SIÈCLE ET COMPTERA 128 PAYS FIN 1994.
LE 1ER JANVIER 1995, L'ACCORD DU GATT EST INTÉGRÉ À UNE NOUVELLE STRUCTURE : L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).
L'ENJEU EST ALORS D'ALLER AU-DELÀ DES TARIFS DOUANIERS. IL S'AGIT EN EFFET DE S'ATTAQUER AUX RÉGLEMENTATIONS INTÉRIEURES DES ÉTATS. L'OBJECTIF EST CLAIR : LA MISE EN CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE, C'EST-À-DIRE LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE DES MARCHANDISES ET DES SERVICES. LES ACCORDS DE « SECONDE GÉNÉRATION » DE L'OMC S'INSCRIVAIENT DANS UN CADRE MULTILATÉRAL.
WTO PUBLIC FORUM
Is Multilateralism in Crisis ?
FORUM PUBLIC DE L'OMC
Le multilatéralisme est-il en crise ?
FORO PÚBLICO DE LA OMC
¿ Está en crisis el multilateralismo ?
24-26 septembre 2012
SUITE À L'ÉCHEC DE L'OMC À LIBÉRALISER TOUTES LES ACTIVITÉS, ON ASSISTE À LA MISE EN PLACE D'ACCORDS BILATÉRAUX. CES ACCORDS DE « TROISIÈME GÉNÉRATION » REPRENNENT COMME BASE LES ACCORDS DE L'OMC ET VONT ENCORE PLUS LOIN.
LE TAFTA EN PORTE LA TRACE.

LE LIBRE-ÉCHANGE CONTRE LES PEUPLES

OÙ SONT LES PEUPLES EUROPÉENS DANS L'ÉLABORATION DE CE PROJET D'ACCORD TRANSATLANTIQUE ? SOIGNEUSEMENT TENUS À L'ÉCART, CEUX-CI N'ONT EN RÉALITÉ PAS LEUR MOT À DIRE.

Multinationales et lobbies

7% Syndicats et ONG

93%

CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

Réunions préparatoires - TAFTA

LE POIDS DES MULTINATIONALES, À TRAVERS LEURS LOBBIES, EST EN REVANCHE CENTRAL. AINSI ENTRE JANVIER 2012 ET AVRIL 2013, 130 RÉUNIONS PRÉPARATOIRES SE SONT TENUES AVEC LA « SOCIÉTÉ CIVILE ». SUR CES 130 RÉUNIONS, 119 SE SONT DÉROULÉES AVEC DES MULTINATIONALES OU AVEC LEURS GROUPES DE PRESSION. LE RESTE A EU LIEU AVEC DES SYNDICATS ET ONG.




ACCUSÉ D'AVOIR VIOLÉ LE TRAITÉ D'INVESTISSEMENT BILATÉRAL ÉTATS-UNIS – ÉQUATEUR, L'ÉQUATEUR A AINSI ÉTÉ CONDAMNÉ EN 2012 À PAYER 1,77 MILLIARD DE DOLLARS À OCCIDENTAL PETROLEUM CORPORATION POUR AVOIR MIS FIN À SA COLLABORATION AVEC L'ENTREPRISE AMÉRICAINE.
AUTRE EXEMPLE SIGNIFICATIF, LE GROUPE SUÉDOIS D'ÉNERGIE VATTENFALL, QUI EXPLOITE DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES EN ALLEMAGNE, A SAISI UN TRIBUNAL D'ARBITRAGE POUR RÉCLAMER À NOTRE VOISIN PRESQUE 4,7 MILLIARDS D'EUROS, CE DERNIER AYANT DÉCIDÉ EN 2011 DE SORTIR DU NUCLÉAIRE À L'HORIZON 2022.


LE SECOND DE CES MÉCANISMES EST CELUI DIT DE « COOPÉRATION RÉGLEMENTAIRE ». CONCRÈTEMENT, TOUT NOUVEAU PROJET DE RÉGLEMENTATION AFFECTANT LE COMMERCE DEVRA, AU PRÉALABLE, ÊTRE SOUMIS À UN COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD TRANSATLANTIQUE, NON ÉLU.
CE COMITÉ SERAIT ENSUITE CHARGÉ DE CONSULTER LE SECTEUR PRIVÉ. LES ENTREPRISES AURAIENT AINSI LEUR MOT À DIRE BIEN AVANT LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE !
EN SECRET
le « libre » échange tue la démocratie
Organisation mondiale du commerce (OMC)
Accord sur le Commerce des Services (TISA)
Accord de Partenariat Transatlantique (APT)


DE PLUS, CE MÊME COMITÉ SERAIT CHARGÉ DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT L'INDUSTRIE SUR LES RÉGLEMENTATIONS ET NORMES DÉJÀ EXISTANTES. AU NOM DE L'HARMONISATION DES NORMES, LES GRANDES ENTREPRISES AURAIENT LA POSSIBILITÉ DE PESER ACTIVEMENT SUR L'AMOINDRISSEMENT DES RÉGLEMENTATIONS JUGÉES TROP PESANTES SUR LEURS ACTIVITÉS. POURQUOI S'ENCOMBRER DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE ?
LA DÉMOCRATIE N'EST PAS À VENDRE
LES LOIS SONT FAITES PAR LES LOBBYS, POUR LES PATRONS ET LES NANTIS
QUI A DIT QUE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ MONDIALISÉE ÉTAIT COMPATIBLE AVEC LE RESPECT DES DROITS DES PEUPLES ?
6


HTTP://LAGAZETTEDEGOUZY.FR/
TAFTA ou CULTURE
IL FAUT CHOISIR
STOP TAFTA
LA DÉMOCRATIE
N'EST PAS à vendre !
STOP TAFTA
OGM, chlore, hormones
ON N'EN VEUT PAS !
STOP TAFTA
LA DÉMOCRATIE
N'EST PAS à vendre !
STOP TAFTA
NON
STOP TAFTA
NON
AU GRAND MARCHÉ transatlantique
TAFTA ou CULTURE,
IL FAUT CHOISIR
STOP TAFTA
LA DÉMOCRATIE
N'EST PAS à vendre !
STOP TAFTA
OGM, chlore, hormones
ON N'EN VEUT PAS !

AIDEZ-NOUS À DIFFUSER LUTOPIK !

Lutopik est un magazine indépendant, qui n'appartient à aucune entreprise, parti politique ou fonds de pension. Bolloré ne peut pas nous virer et la pub ne peut pas nous renflouer, on n'en veut pas dans nos colonnes. Ce sont les lecteurs qui nous font vivre, et pour que l'aventure continue, nous avons besoin de vous.

Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez nous aider à le diffuser plus largement, quatre options s'offrent à vous :

• **Acheter plusieurs numéros** (à un tarif préférentiel) pour les distribuer autour de vous.

• Nous **proposer de nouveaux points de vente** : vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie bio, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites le nous et on les contactera.

• **En parler** autour de vous, faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.

• **Tenir un stand** Lutopik lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes de présentation du journal.

Pour tout renseignement : **contact@lutopik.com**

NOS POINTS DE VENTE

Voici la liste par département de nos points de vente (MP=Maison de la presse).

01- Bourg-en-Bresse : MP **02- Laon** : MP **03- Moulins** : MP **04-Forcalquier** : Jojoba **06- Menton** : MP **09- Foix** : Majuscule, **Saint-Girons** : A la Lettre et La Mousson **10- Troyes** : MP **12- Espalion** : MP **13- Martigues** : MP, **Marseille** : Transit **17- La Rochelle** : MP **21- Dijon** : Grangier, Black Market **22- Trégastel** : MP **23- Gentioux Pigerolles** : La Loutre par les cornes **25- Besançon** : MP, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, **Pontarlier** : La Tisanerie, Librairie Rousseau, **Serre-les-Sapins** : Croc'Nature, **Labergement-St-Marie** : tabac presse**, Miserey-Salines** : Biocoop **26-Die :** Mosaique **29- Le Guilvinec** : MP La Frégate **31- Toulouse** : TerraNova **35- Rennes** : MP **37- Tours** : La boîte à Livres **38- Grenoble** : Antigone, La dérive **39- Champagnole** : MP, **Mouchard** : MP, **Lons-Le-Saunier** : Guivelle **41- Blois** : Labbé **42- Montbrison** : Plein Ciel **44- Nantes** : Vent d'Ouest, **Chateaubriant** : La Charrue **45 - Gien** : Au fil des Mots **54- Nancy** : L'autre rive **58- Nevers** : MP **59- Lille** : Le Bateau livre **62- Bapaume** : MP **64- Hasparren** : MP, **Hendaye Plage** : MP **67- Strasbourg** : Quai des Brumes **69- Lyon** : Le Bal des Ardents, Passages, La Gryffe, **Villefranche-sur-Saône** : MP, Boutique des Marais, **Le Bois d'Oingt** : Buisantines **75- Paris** : Publico, Les Guetteurs de Vent, Libralire, L'Humeur vagabonde, Presse à livres, l'Atelier, Le Monte en l'air **78- Montigny-le-Bretonneux** : Le Pavé du Canal **80- Amiens** :MP **85- Les Sables d'Olonne** : MP **93- Montreuil** : Folies d'encre. **Kiosques mobiles :** Générations Futur, La Butineuse, Albi..

